



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9032^e séance

Jeudi 12 mai 2022, à 10 h 5

New York

Provisoire

Président : M. Mills (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Estonie, de la Pologne, de la Slovaquie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence ; et M. Omar Abdi, Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des programmes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Sachant que le Secrétaire général adjoint Griffiths a présenté jeudi dernier au Conseil de sécurité un exposé humanitaire circonstancié (voir S/PV.9027), mes remarques aujourd'hui seront brèves. Je sais que M. Abdi, Directeur général adjoint de l'UNICEF, fournira naturellement des informations détaillées sur l'incidence que cette guerre a sur les enfants. Je voudrais faire le point sur les efforts déployés conjointement par les Nations Unies pour négocier davantage de pauses humanitaires afin de permettre le passage en toute sécurité des civils pris au piège des combats.

Lundi, aux côtés du Comité international de la Croix-Rouge, nous avons réussi à évacuer 174 civils de plus de l'aciérie Azovstal et d'autres zones de Marioupol. Cette opération est la troisième menée depuis Marioupol au cours de la semaine écoulée, ce qui porte à plus de 600 le nombre total de civils évacués de l'aciérie, de Marioupol et des localités voisines. Il s'agit d'un énorme exploit au regard des bombardements et des destructions qui se poursuivent dans l'est du pays.

C'est une lueur d'espoir. Pourtant, comme nous l'avons vu ces deux derniers jours, cette guerre destructrice suit son cours. Les combats intenses sont à l'origine d'immenses souffrances humaines. Ce sont les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui paient le plus lourd tribut. Les récentes informations

signalant le bombardement d'une école à Bilohorivka, dans la région de Louhansk, où des femmes et des enfants s'étaient réfugiés pour échapper aux combats, sont choquantes, et il faut dénoncer ces pertes en vies humaines.

Les hostilités dans les zones peuplées ont des effets particulièrement destructeurs. Il existe un risque élevé que les engins explosifs à large rayon d'impact frappent sans discrimination s'ils sont utilisés dans ces zones, et il faut s'abstenir d'y recourir.

En outre, la présence de mines terrestres et d'engins non explosés entrave fortement l'accès et les interventions humanitaires. Même avant cette guerre, l'est de l'Ukraine était une des régions les plus infestées de mines dans le monde. Il est essentiel d'apporter un soutien à la lutte contre les mines. Le déminage est un objectif prioritaire pour ouvrir l'espace humanitaire.

En vertu du droit international humanitaire, les parties doivent respecter tous les civils, ainsi que les habitations civiles, les écoles, les hôpitaux et les autres infrastructures essentielles. Elles doivent s'efforcer de les épargner en toutes circonstances. Cela signifie notamment qu'il faut permettre aux civils de quitter les zones d'hostilités de leur plein gré et en toute sécurité, et qu'il faut accorder une attention particulière aux besoins des personnes qui font face à des risques particuliers, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. J'exhorte aussi les parties au conflit à lever tout obstacle à la circulation du personnel humanitaire afin de garantir l'acheminement continu d'une aide vitale dans toute l'Ukraine.

Je voudrais présenter brièvement aux membres du Conseil les derniers chiffres. Près de 14 millions d'Ukrainiens ont été forcés de fuir leurs maisons, dont plus de 8 millions sont déplacés à l'intérieur du pays. Quelque 227 partenaires, en majorité des organisations non gouvernementales nationales, ont fourni une aide humanitaire à plus de 5,4 millions de personnes, dont la plupart se trouvent dans l'est du pays. Cette intensification est sans précédent.

Comme les membres du Conseil le savent, outre les évacuations de l'usine Azovstal et de Marioupol, cinq convois interinstitutions transportant des fournitures médicales essentielles, de l'eau, des rations alimentaires, des articles non alimentaires, des systèmes destinés à rétablir l'approvisionnement en eau et des groupes électrogènes ont permis aux civils encerclés par les combats de survivre. C'est loin d'être suffisant. Les deux

parties ont été informées du passage de ces convois. Je les exhorte à poursuivre leurs efforts de facilitation afin que nous puissions aider beaucoup plus de civils. C'est une obligation qui leur est également imposée par le droit international humanitaire. Nous devons intensifier nos efforts de toute urgence.

Les efforts que nous avons entrepris récemment pour évacuer les civils dans l'est du pays nous ont montré que les parties étaient capables de faire preuve de bonne volonté et de trouver un terrain d'entente sur lequel nous pouvons nous appuyer. À la demande du Secrétaire général, M. Martin Griffiths étudie les moyens de réunir les parties pour discuter des questions humanitaires, notamment du passage en toute sécurité des civils et de la circulation des convois humanitaires. Cette semaine, M. Griffiths a été chaleureusement reçu à Ankara par le Ministre turc des affaires étrangères, S. E. M. Mevlüt Çavuşoğlu, et le porte-parole du Président, M. İbrahim Kalın. Leurs échanges ont porté sur le soutien de la Turquie aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour faire des progrès en ce qui concerne les questions humanitaires urgentes en Ukraine.

Nous devons envisager toutes les possibilités pour apporter notre aide à davantage de personnes là où les besoins sont les plus importants. Nous demeurons fermement résolus à tout mettre en œuvre pour trouver des solutions, qu'il s'agisse de pauses à l'échelon local ou de cessez-le-feu de plus large portée, pour sauver des vies. C'est ce que le monde attend de nous. Le peuple ukrainien le mérite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Abdi.

M. Abdi (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les Ambassadeurs de La Fuente Ramírez et de Rivière d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Je remercie également les États-Unis d'avoir convoqué cette séance d'information pendant leur présidence du Conseil de sécurité.

Un mois seulement s'est écoulé depuis le dernier exposé de l'UNICEF au Conseil sur la situation des enfants en Ukraine (voir S/PV.9013). Avec chaque jour qui passe, de plus en plus d'enfants ukrainiens sont exposés aux horreurs de cette guerre. Rien qu'au cours du mois dernier, l'Organisation des Nations Unies a confirmé la mort de près d'une centaine d'enfants, et nous pensons que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés. D'autres enfants ont été blessés et ont subi de

graves violations de leurs droits. Des millions d'autres ont été déplacés. Les écoles continuent d'être attaquées et utilisées à des fins militaires, et les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été touchées. La guerre en Ukraine, à l'instar de toutes les guerres, est aussi une crise en matière de protection de l'enfance et de droits des enfants.

Le mois dernier, l'UNICEF a présenté un exposé au Conseil à la suite de l'attaque perpétrée contre la gare de Kramatorsk. Cette attaque, qui visait des familles fuyant la violence, a interrompu les activités de notre équipe sur le terrain visant à fournir l'aide humanitaire dont la population a désespérément besoin. Nous sommes de nouveau réunis aujourd'hui après une nouvelle attaque odieuse, cette fois contre une école de Louhansk, qui est un autre exemple frappant de mépris à l'égard de la vie des civils. Aujourd'hui, d'autres familles pleurent la mort de leurs proches.

C'est aussi un rappel brutal qu'en Ukraine, aujourd'hui, l'éducation est également prise pour cible. En février, l'année scolaire a été interrompue lorsque la guerre a éclaté. La semaine dernière, au moins 15 écoles sur les 89 qui reçoivent un appui de l'UNICEF dans l'est de l'Ukraine avaient été endommagées ou détruites depuis le début de la guerre. Des centaines d'écoles à travers le pays auraient été touchées par des tirs d'artillerie lourde, des frappes aériennes et d'autres armes explosives dans des zones peuplées, tandis que d'autres sont utilisées comme centres d'information, abris, centres d'approvisionnement ou à des fins militaires, ce qui aura des répercussions à long terme sur le retour des enfants à l'école.

Ces attaques doivent cesser. Toutes les parties doivent honorer leur obligation juridique et morale de protéger les civils et les infrastructures civiles, de respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme, et de veiller au respect des droits des enfants. En 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2601 (2021), qui condamne les attaques contre les écoles et demande que soient mises en place toutes les garanties nécessaires pour faire respecter le droit à l'éducation. La Déclaration sur la sécurité dans les écoles décrit les mesures à prendre pour renforcer la protection de l'éducation dans les situations de conflit. Ce qu'il faut maintenant, c'est le courage, la discipline et la volonté politique de traduire ces paroles en actes.

Les écoles sont une bouée de sauvetage pour les enfants, surtout en période de conflit. Les écoles sont des lieux sûrs, où les habitudes procurent un

sentiment de protection et un semblant de normalité. Les écoles sont également des vecteurs essentiels d'information sur les risques liés aux engins explosifs meurtriers, et elles assurent la liaison avec les services sanitaires et psychosociaux essentiels. Le personnel du secteur de l'éducation en Ukraine – enseignants et enseignantes, directeurs et directrices d'école, assistants sociaux et assistantes sociales, psychologues et autres professionnels – a également été touché par ce conflit. Il est plus important que jamais de soutenir ces personnes pour qu'elles puissent continuer à remplir leur mission.

Nous devons également mettre en place des solutions créatives, polyvalentes et souples qui combinent des méthodes de haute comme de faible technicité pour atteindre tous les enfants et réduire au minimum les obstacles à leur apprentissage. À la mi-mars, plus de 15 000 écoles ont repris les activités d'enseignement en Ukraine, principalement au moyen de l'apprentissage à distance ou de formules en présentiel ou hybrides. Le Ministère de l'éducation et des sciences, avec le soutien de l'UNICEF et d'autres partenaires, fait tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre les enfants ukrainiens, notamment en promouvant l'enseignement en ligne de la maternelle à la onzième année. Nous apportons également notre appui à une campagne numérique en cours sur la sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs, tout en distribuant le matériel didactique y relatif. L'enseignement à distance ne peut toutefois être qu'une solution temporaire. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a enseigné à quel point il était important que les enfants apprennent dans un milieu scolaire, entourés de leurs camarades et de leurs enseignants.

Dans la région au sens large, grâce à la directive relative à la protection temporaire de l'Union européenne, les gouvernements et les municipalités des pays voisins intègrent les enfants dans leurs systèmes scolaires nationaux ou leur offrent des modes d'enseignement non traditionnels, ce qui permet aux enfants de continuer à apprendre et de terminer l'année scolaire. On estime que 3,7 millions d'enfants en Ukraine et à l'étranger bénéficient d'un enseignement en ligne ou à distance. D'énormes obstacles persistent néanmoins, notamment le manque de capacités et de ressources, la barrière de la langue et le caractère imprévisible des déplacements des enfants et de leurs familles.

Nous ne devons épargner aucun effort pour atteindre ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte. Pour les plus jeunes élèves, l'accès à l'éducation

peut être particulièrement difficile : on estime que moins de 5 % des enfants réfugiés d'âge préscolaire sont inscrits dans des écoles maternelles publiques. Les enfants handicapés ont besoin d'avoir accès à des services inclusifs et à des technologies d'assistance, ainsi qu'à des programmes adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment en matière de rééducation.

Au cours du mois écoulé, nous avons connu de brefs moments de soulagement lorsque des enfants et d'autres civils ont pu être évacués de Marioupol et d'autres endroits situés sur la ligne de front vers des lieux relativement plus sûrs. Les acteurs humanitaires fournissent à des millions de personnes dans le besoin des services de santé et d'éducation, de l'eau et des fournitures essentielles, ainsi qu'un accès à l'information, à des services de conseil et à un soutien psychosocial.

Mais nous savons que la situation des enfants et de leurs familles dans les zones touchées par le conflit où il n'y a pas d'accès à l'aide humanitaire reste désastreuse. Les enfants et les parents nous expliquent avoir vécu un enfer, ne pouvant manger à leur faim, utilisant l'eau des flaques de boue pour boire et devant constamment se mettre à l'abri des bombardements, ou passer entre les bombes, les balles et les mines dans leur fuite.

La guerre en Ukraine a également une incidence dévastatrice sur les enfants les plus vulnérables partout dans le monde, car les cours mondiaux des denrées alimentaires et du carburant atteignent des niveaux record. Les enfants déjà touchés par des conflits et des crises climatiques à travers le monde, de l'Afghanistan au Yémen en passant par la Corne de l'Afrique, font maintenant les frais d'une autre guerre lointaine. Les répercussions de la guerre en Ukraine continueront de se faire sentir aux quatre coins du globe.

Les enfants ukrainiens ont été arrachés à leurs maisons, séparés des personnes qui s'occupaient d'eux et directement exposés à la guerre. Leurs écoles ont été détruites, et les infrastructures essentielles à leur survie et à leur bien-être, notamment les hôpitaux et les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, sont anéantis par les combats.

Les enfants ukrainiens nous disent vouloir retrouver leurs familles, rentrer dans leurs communautés, aller à l'école et jouer dans leurs quartiers. Les enfants sont résilients, mais ils ne devraient pas avoir à l'être. Cette guerre leur a déjà fait payer un tribut inimaginable. Nous devons faire tout notre possible pour veiller à ce qu'elle ne les prive pas également de leur avenir.

Une fois de plus, en tant qu'acteurs humanitaires, nous mettrons tout en oeuvre pour continuer de répondre aux besoins des enfants touchés par cette guerre et leur offrir la sécurité, la stabilité et une protection, mais ce ne sera jamais assez. En fin de compte, les enfants ont besoin qu'il soit mis fin à cette guerre, car il en va de leur avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abdi de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Joyce Msuya et M. Abdi de leurs exposés qui confirment, comme nous le craignons, les terribles conséquences que le conflit en Ukraine a sur la vie des enfants, et c'est la raison pour laquelle mon pays et la France ont demandé la convocation de cette séance.

Tant qu'on ne parviendra pas à faire cesser les hostilités, les priorités de la communauté internationale doivent être de fournir une aide humanitaire, de protéger la population civile, en particulier les groupes les plus vulnérables tels que les enfants, et d'empêcher que les infrastructures essentielles à leur survie ne subissent de nouveaux dégâts.

Les attaques telles que celle qui a visé une école dans la région de Louhansk sont totalement inacceptables et absolument condamnables. Les attaques contre des écoles constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire face auxquelles nous ne pouvons rester sans rien faire. À cet égard, nous suivons de près les travaux du Procureur de la Cour pénale internationale. Nous déplorons le fait que l'incident qui s'est produit à Louhansk ne soit pas un cas isolé. L'emploi d'armes explosives à proximité d'écoles et d'établissements d'enseignement supérieur et de leurs voies d'accès doit être évité en toutes circonstances. De même, les forces armées doivent être correctement formées pour épargner les populations civiles.

La guerre a des effets tout simplement dévastateurs sur les enfants. Comme l'a indiqué l'UNICEF, deux tiers des enfants ukrainiens ont été déplacés par le conflit, et la majorité d'entre eux ont dû abandonner le seul foyer qu'ils aient jamais connu. Ce conflit a également des répercussions sur la santé mentale et le bien-être psychosocial de toute une génération, qu'il s'agisse des déplacés ou des personnes qui sont restées sur place. Le traumatisme infligé par cette guerre ne fait pas de discrimination, et les bombardements incessants ainsi que le harcèlement psychologique causé par les alertes en cas d'attaque imminente auront de profondes répercussions à long terme. Nous saluons les efforts que déploient l'UNICEF et d'autres institutions pour répondre à cette crise de santé mentale, et nous estimons qu'il est nécessaire d'élaborer des stratégies globales pour lutter contre ce fléau.

Nous sommes également préoccupés par la multiplication des signalements de cas de violence sexuelle contre les enfants, pour qui les services de soutien sont extrêmement limités. Les dégâts subis par les établissements de santé se traduisent également par la détérioration des services de santé sexuelle et procréative et de la qualité des soins prodigués aux nouveau-nés.

La vague massive de déplacements a transformé les enfants et les adolescents en cibles pour les réseaux de traite des personnes, et les mineurs non accompagnés ou séparés sont particulièrement vulnérables. Nous appelons les pays d'accueil et les institutions telles que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à tenir compte de ces nouvelles circonstances et à recenser et identifier les mineurs réfugiés.

Enfin, nous ne pouvons manquer de mentionner la situation des enfants handicapés, qui sont encore plus vulnérables.

Par ailleurs, le Mexique insiste sur la nécessité de traiter tous les enfants en provenance d'Ukraine ou de n'importe quel autre pays de la même manière. On ne peut appliquer un système à deux niveaux en ce qui concerne le traitement des réfugiés.

Toute guerre est une guerre contre l'enfance, et celle-ci ne fait pas exception. Nous prions donc le Secrétaire général et sa représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés d'inclure l'Ukraine dans le prochain rapport sur cette question

afin de mettre en place un mécanisme de surveillance et de communication de l'information, de désigner les responsables de violations graves contre les enfants et d'examiner cette situation au sein du Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Msuya et M. Abdi pour leurs interventions.

L'agression russe se poursuit, inexorablement. L'armée russe continue de tuer des civils, y compris des enfants, et de détruire des infrastructures civiles.

Nous savons tous que le nombre de victimes civiles est largement supérieur aux chiffres actuellement communiqués. La Cheffe de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a évoqué des milliers de morts supplémentaires, y compris à Marioupol, ce trou noir auquel il est si difficile d'accéder.

Le coût de la guerre pour l'enfance est terrible. Deux tiers des enfants ukrainiens ont été déplacés, et la majorité déscolarisés. La France condamne toutes les attaques contre des écoles, notamment celle de Bilohorivka. Plus de 200 infrastructures médicales ont par ailleurs été attaquées ou détruites selon l'Organisation mondiale de la Santé.

Les attaques contre les écoles et les hôpitaux, ainsi que les meurtres et les mutilations d'enfants, font partie des graves violations du droit international humanitaire et des droits des enfants en temps de guerre. La France appelle le Secrétaire général à faire usage de tous les mécanismes établis par le Conseil de sécurité pour vérifier les faits et établir les responsabilités. Parmi ceux-ci figurent en particulier le rapport annuel du Secrétaire général et sa liste d'infamie. Ceux qui tuent les enfants et attaquent les écoles ont toute leur place sur cette liste.

Ces crimes ne resteront pas impunis. La France continuera de soutenir les enquêtes pour lutter contre l'impunité, en apportant son plein soutien à la justice ukrainienne et aux juridictions internationales, y compris la Cour pénale internationale.

Il y a urgence à agir. Nous appelons la Russie à respecter l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice, à mettre un terme à cette guerre injustifiable et dévastatrice, et à retirer ses troupes du territoire ukrainien.

La protection des civils et des infrastructures civiles est une priorité. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à une cessation immédiate des hostilités. Le

respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme n'est pas négociable. L'accès doit être garanti. La France appelle les parties à coopérer avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine du Conseil des droits de l'homme.

La France salue les efforts du Secrétaire général, des organismes des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge, qui ont permis d'évacuer plusieurs centaines de civils de Marioupol. Il est indispensable que les évacuations des civils et de tous les blessés se poursuivent en laissant le choix aux évacués de leur destination. Nous saluons le travail de l'UNICEF et de l'UNESCO pour permettre aux enfants déplacés d'avoir un accès à l'éducation, y compris à distance.

Le monde entier est affecté par cette guerre, qui accroît chaque jour la menace d'une crise alimentaire majeure. Nous appelons de nouveau la Russie à lever le blocus des ports ukrainiens en mer Noire afin de permettre l'exportation des denrées alimentaires. La France continuera d'intensifier ses efforts pour contrer les répercussions négatives de cette guerre sur les pays les plus vulnérables, en particulier dans le cadre de l'initiative Food & Agriculture Resilience Mission.

La France et ses partenaires resteront pleinement mobilisés en soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien. Elle continuera également à prendre toute sa part, avec une aide qui s'élève à hauteur de 2 milliards de dollars, comme annoncé par le Président de la République, Emmanuel Macron, à l'occasion de la conférence des donateurs de Varsovie le 5 mai dernier.

Alors que nous venons juste de commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous sommes déterminés à continuer de nous mobiliser pour la liberté et la paix en Ukraine et sur l'ensemble du continent européen.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M^{me} Msuya et M. Abdi de leurs exposés.

Nous sommes réunis une fois encore pour examiner la situation en Ukraine. La guerre continue de semer la destruction. Dans l'ensemble, la situation est désastreuse et continue de s'aggraver. La population continue de souffrir. La vie d'innombrables civils, en particulier des femmes et des enfants, est dévastée à cause de cette guerre d'agression qui se poursuit sans relâche.

Les informations qui nous parviennent chaque jour de l'Ukraine, y compris ce que nous ont dit les intervenants aujourd'hui, se résument à des bombardements incessants faisant de plus en plus de victimes civiles, des villes qui sont prises pour cible et des destructions à grande échelle des infrastructures civiles, des attaques persistantes d'hôpitaux, d'établissements de santé et d'écoles, des crimes odieux, notamment des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture, des viols et des fosses communes, d'innombrables histoires choquantes de vies déracinées et déchirées qui ne seront plus jamais les mêmes. Nous entendons également parler de la poursuite de la résistance des Ukrainiens contre cette guerre qu'ils n'ont pas voulue et qu'ils n'ont pas choisie.

Au fur et à mesure que la guerre se poursuit et s'intensifie, les souffrances de la population s'aggravent. En seulement trois mois, plus de 7 000 victimes civiles ont été enregistrées et 14 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer. Il y a deux mois, l'ONU prévoyait qu'environ 4 millions de personnes seraient déplacées par la guerre. En moins de 10 semaines, ce chiffre atteint désormais 5,8 millions, et les nouvelles prévisions sont le double des premières : 8,3 millions. Face à cette situation, il faut renforcer l'appui financier, pour que les réfugiés et les pays d'accueil puissent relever les défis liés à l'accès à la nourriture, au logement, aux transports et aux services.

La destruction massive des infrastructures civiles a rendu insupportable ou a totalement perturbé la vie de millions de personnes, car la destruction systématique des établissements de santé, des transports, des fournitures et des entrepôts ne fait que les priver de services de base.

Dans ce contexte, nous sommes particulièrement préoccupés par les informations signalant des attaques illégales contre des écoles, ce qui prive les civils de l'accès à l'éducation. Il est insupportable de voir une école réduite en ruines. Les écoles, comme les hôpitaux, doivent être des lieux sûrs, à l'abri du danger et des attaques. En Ukraine aujourd'hui, elles ne sont pas des lieux sûrs. Depuis le début de la guerre, en moyenne 22 écoles sont attaquées chaque jour en Ukraine, perturbant l'éducation des 5,5 millions d'enfants qui se trouvent encore dans le pays. Leur année scolaire s'est terminée le 24 février. Au moins une école sur six bénéficiant de l'appui de l'UNICEF dans l'est de l'Ukraine a été endommagée ou détruite depuis le début de la guerre. Il y a quelques jours seulement, on craignait que plus de 60 personnes

n'aient trouvé la mort après le bombardement par les Russes de l'école qui était utilisée comme abri dans le village de Bilohorivka, dans la région de Louhansk. Rien ne justifie une telle imprudence.

Face à ce scénario désolant, c'est avec plaisir que nous tenons à souligner, sur une note positive, que la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO, composée de quelque 200 membres du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et du système des Nations Unies, s'efforce de garantir le droit à l'éducation et la continuité de l'apprentissage en Ukraine. Des terminaux numériques seront fournis aux enseignants ukrainiens, qui resteront ainsi en contact avec des centaines de milliers d'élèves afin d'assurer la continuité de l'apprentissage en ligne. En outre, une plateforme d'évaluation électronique pour l'enseignement supérieur permettra à quelque 200 000 étudiants de passer leurs examens.

Alors que l'agression militaire s'intensifie, que les victimes civiles et les crimes contre l'humanité se multiplient, les informations et les faits préliminaires recueillis sur le terrain suscitent de sérieuses inquiétudes concernant de graves violations du droit international humanitaire en Ukraine. Un rapport récemment publié dans le cadre du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe contient une analyse d'un éventail choquant de crimes de guerre potentiels, allant du viol à la torture en passant par la déportation et l'utilisation de boucliers humains. Il s'agit d'une étape importante du long processus qui nous permettra de nous faire une idée complète des actes illégaux et criminels commis et subis dans le cadre de l'agression en cours. Il conclut, entre autres, que les deux attaques les plus flagrantes mentionnées à plusieurs reprises au cours de nos discussions, à savoir le bombardement de la maternité et de l'hôpital pour enfants de Marioupol et le bombardement du théâtre d'art dramatique de la région de Donetsk à Marioupol, où plusieurs centaines de civils ont été tués, constituent très probablement une violation flagrante du droit international humanitaire et que ceux qui ont ordonné ou exécuté ces attaques ont commis un crime.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les droits des enfants. À cet égard, nous appelons le Secrétaire général et sa représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés à ajouter l'Ukraine sur la liste des situations préoccupantes dans le vingt-deuxième rapport annuel sur les enfants et les conflits armés, qui sera publié prochainement, à

la lumière des graves violations commises contre les enfants dans l'est de l'Ukraine entre 2014 et 2021, ainsi que des preuves d'une multiplication alarmante des violations graves à travers le pays dans le contexte de l'escalade rapide et continue des hostilités depuis fin février. Une enquête approfondie doit être menée, et le principe de responsabilité doit être et sera appliqué.

Les effets sismiques de la guerre menée par la Russie en Ukraine se font sentir à travers le monde. Il y a une pénurie d'huile de cuisson dans les magasins, bien loin de la Russie et de l'Ukraine, les agriculteurs se ruent pour acheter des engrais et les gouvernements s'efforcent de répondre à l'inquiétude de la population face à la forte hausse des prix. Les perturbations dans la circulation de ces biens essentiels aggravent les perturbations d'autres chaînes d'approvisionnement, ce qui provoque des pénuries et fait que des millions de personnes souffrent de la faim. Personne ne doit se tromper quant au responsable de cet état de fait.

L'accord de cessez-le-feu qui a permis l'évacuation de quelque 600 civils de l'aciérie de Marioupol montre qu'il est possible de trouver des solutions. Il est possible de faire taire les armes au nom de la vie lorsque la volonté est là. Il faudrait prendre des dispositions similaires pour les soldats blessés qui se trouvent encore sur place. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths. Nous félicitons les entités des Nations Unies sur le terrain pour leur contribution, et nous les encourageons à poursuivre leurs efforts.

Pour terminer, cette guerre insensée doit prendre fin. Le plus tôt sera le mieux pour l'Ukraine et pour sa population, qui pourront commencer à panser leurs profondes blessures, pour la Russie et pour les Russes, qui devront cesser de se poser en victimes, ainsi que pour tout le monde, partout dans le monde.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les délégations mexicaine et française, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. Je voudrais également m'associer aux orateurs et oratrices qui m'ont précédée pour remercier M^{me} Joyce Msuya et M. Omar Abdi de leurs exposés.

Plusieurs mois après le début du violent conflit en Ukraine et de la crise humanitaire qui en résulte, le Ghana est profondément préoccupé par l'absence de progrès satisfaisants pour ce qui est de trouver une solution à la situation. Il est en effet décourageant de

savoir que des enfants innocents sont pris au piège de ce conflit armé, et seront, hélas, les plus durement touchés par cette effroyable situation.

Étant donné que la guerre continue de ne pas épargner les institutions sociales, l'éducation en est indéniablement l'une des principales victimes, entraînant de graves perturbations dans la scolarité des enfants. Ma délégation prend acte du rapport du Ministère ukrainien de l'éducation et des sciences selon lequel, au 26 avril, 1 397 établissements d'enseignement avaient été endommagés et 102 détruits par des bombardements et des pilonnages partout dans le pays. D'ailleurs, les attaques signalées contre les écoles et les établissements d'enseignement partout en Ukraine peuvent être constitutives de violations flagrantes du droit international humanitaire, en particulier celles dirigées contre les enfants.

À cet égard, ma délégation condamne avec force l'explosion d'une bombe, le 7 mai dernier, dans un bâtiment scolaire à Louhansk, dans l'est de l'Ukraine, qui a fait un grand nombre de victimes civiles, et nous exprimons notre sympathie aux familles endeuillées ainsi qu'au peuple ukrainien. Le Ghana appelle à nouveau toutes les parties à s'abstenir d'attaquer les infrastructures civiles, en particulier celles dont la destruction a des conséquences sur la vie des enfants.

Sans une cessation immédiate des hostilités, l'escalade du conflit armé continuera de menacer les 7,5 millions d'enfants ukrainiens. Il est très démoralisant de voir des étudiants contraints de se cacher dans des sous-sols et des abris antiaériens et des enfants qui ne vont plus à l'école depuis des mois, ce qui aura certainement des conséquences négatives sur leur avenir. Les actes arbitraires persistants contre les enfants, les écoles et les établissements d'enseignement en Ukraine, commis en toute impunité, doivent non seulement cesser immédiatement, mais leurs auteurs doivent également en répondre. Entre-temps, le Ghana espère toujours qu'il sera bientôt mis fin à la guerre par des moyens pacifiques et diplomatiques, afin que les enseignants et les élèves puissent reprendre le chemin de l'école.

L'Ukraine connaît des circonstances difficiles, mais le fait est que, de manière générale, la guerre est traumatisante pour les enfants, surtout lorsqu'ils sont directement touchés. Les répercussions mentales, en particulier sur les enfants, pourraient bien être dévastatrices et se faire sentir pendant plusieurs années. À cet égard, les efforts humanitaires doivent se

concentrer non seulement sur les besoins physiques des enfants touchés en Ukraine, mais aussi sur leurs besoins psychologiques et leur besoin d'assistance émotionnelle, car les dommages de la guerre entraîneront un traumatisme psychologique de longue durée.

Ma délégation réaffirme que le bien-être mental et la sécurité des enfants ukrainiens doivent être notre préoccupation absolue et rester au premier plan de l'action menée par la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité. Nous tenons ici à saluer les efforts déployés par l'UNICEF et ses partenaires pour apporter des fournitures scolaires et offrir des possibilités d'apprentissage appropriées aux enfants ukrainiens dans des cadres formels ou informels.

Ma délégation appelle les pays d'accueil et de transit à veiller à ce que l'intérêt supérieur des enfants, y compris les possibilités d'apprentissage, constitue un élément essentiel de leurs interventions. Nous pensons que cela permettra de réduire au minimum les conséquences durables que la crise actuelle aura sur la vie des enfants en Ukraine et sur leur scolarité. Dans l'esprit de la résolution 2601 (2021), je tiens à réaffirmer l'attachement du Ghana aux efforts déployés par l'ONU pour protéger les enfants en Ukraine, ainsi qu'à ceux qu'elle déploie pour leur garantir une éducation ininterrompue.

Nous encourageons le Secrétaire général à continuer à user de ses bons offices dans le cadre de l'effort déployé au niveau international pour mettre fin à la guerre et donner plus de chances de succès à une solution diplomatique aux crises humanitaire et de sécurité en cours en Ukraine.

Pour terminer, pour le bien des enfants innocents en Ukraine, nous demandons une fois encore à la Fédération de Russie d'entendre les appels répétés de la communauté internationale à retirer toutes ses troupes d'invasion de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à suivre la voie du dialogue et de la diplomatie.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M^{me} Joyce Msuya, et le Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des programmes, M. Omar Abdi. Je salue également la participation des représentants de l'Ukraine, de l'Estonie et de la Slovaquie, ainsi que de la représentante de la Pologne, à la présente séance.

La catastrophe humanitaire en Ukraine est profondément inquiétante. Nous ne pensons pas que sa poursuite soit inévitable. Cependant, nous craignons que le Conseil ne s'installe dans une routine familière et tragique. Le conflit militaire est en train de se prolonger, et la population civile continue de souffrir gravement. Au lieu de placer nos ambitions dans la diplomatie, la négociation et le cessez-le-feu, nous consacrons bien trop d'énergie et d'attention à lancer des accusations de violations du droit international humanitaire et à nous en défendre.

Nous sommes dans l'obligation de réaffirmer l'évidence, à savoir que nous avons la responsabilité, en tant que Conseil de sécurité, de protéger la paix et la sécurité internationales. Bien entendu, les efforts que nous déployons pour promouvoir des objectifs humanitaires dans les conflits sont d'une importance capitale, mais la responsabilité première du Conseil demeure le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi nous devons exhorter le Conseil et tous ses membres à ne ménager aucun effort pour trouver une voie qui nous permettra de négocier la paix pour l'Ukraine et pour son peuple qui souffre, une paix qui respecte et protège les droits de l'Ukraine en tant qu'État Membre de l'ONU.

La situation politique actuelle en Europe, avec les alliances qui se nouent rapidement et qui risquent d'exacerber les divisions, doit être temporisée dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales. Si le Conseil de sécurité et la communauté internationale adoptent réellement une approche préventive, alors ce doit être une priorité. C'est également le meilleur rempart contre la crise humanitaire qui ne manquerait pas de survenir si la guerre venait à s'étendre.

En ce qui concerne l'évolution actuelle de la situation humanitaire, le Kenya condamne les récentes attaques perpétrées contre des biens de caractère civil, notamment le pilonnage signalé d'une école à Louhansk, qui aurait abrité environ 90 civils. Nous exhortons une nouvelle fois toutes les parties à donner la priorité à la protection des écoles et des autres infrastructures civiles critiques, conformément au droit international humanitaire. Nous félicitons le Secrétaire général de ses efforts, qui ont permis la récente série d'évacuations vers un lieu sûr de plus de 170 personnes qui étaient prises au piège dans l'aciérie Azovstal et dans d'autres endroits à Marioupol.

Nous ne devons pas oublier que cette guerre a des répercussions sur les économies et sur les personnes vulnérables du monde entier. La perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et énergétique aggrave l'insécurité dans ces deux domaines, surtout dans les contextes précaires, et plonge des millions de personnes dans une situation de pauvreté et de crise humanitaire encore plus profonde. Aussi plaidons-nous pour que soit intensifié l'appui apporté à d'autres situations humanitaires, en particulier dans les pays du Sud.

Conformément aux recommandations formulées par le Secrétaire général sur la base des évaluations de son groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, les États doivent s'abstenir d'imposer des restrictions à l'exportation et mettre des réserves à la disposition des pays qui connaissent une grave insécurité alimentaire. Nous exhortons les États, les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales à mettre en œuvre de toute urgence les recommandations du Secrétaire général. Il faut agir vite et avec audace si l'on veut éviter que la guerre n'entraîne l'aggravation de multiples crises à l'échelle mondiale.

Pour terminer, nous appelons les parties à la guerre en Ukraine et leurs alliés et partenaires à redoubler d'efforts pour parvenir à une cessation effective des hostilités. Dans l'intervalle, nous exhortons l'Ukraine et la Fédération de Russie à garantir un passage humanitaire sûr pour les civils pris au piège, en particulier dans l'est de l'Ukraine.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants du tableau qu'ils ont brossé de la situation humanitaire en Ukraine, qui est bien sombre.

La Norvège condamne une fois de plus avec la plus grande fermeté la guerre d'agression non provoquée que mène la Russie contre l'Ukraine et qui a engendré une catastrophe humanitaire dont la Russie est seule responsable.

Les souffrances des civils doivent cesser. L'expression conjointe de soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver des solutions pacifiques, formulée la semaine dernière par le Conseil de sécurité (S/PRST/2022/3), constitue un premier pas dans cette direction. Nous devons voir se dessiner un chemin vers la paix.

Les attaques dont les civils et les infrastructures civiles continuent de faire l'objet en Ukraine ont des conséquences particulièrement dévastatrices et inacceptables pour les enfants, leurs familles et leurs communautés. L'emploi d'armes explosives lourdes dans les zones peuplées provoque la destruction d'habitations, d'écoles et de centres de santé. Les enfants sont particulièrement exposés au risque de subir des blessures mortelles et débilitantes, un risque qui est sept fois plus élevé que pour les adultes. Nous condamnons également l'emploi de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions, qui continueront à tuer et à blesser bien après la fin du conflit.

Les dernières attaques lancées par la Russie contre des écoles et les civils qui y avaient trouvé refuge témoignent d'un mépris flagrant du droit international humanitaire. Ces attaques sont clairement contraires à la résolution 2601 (2021), sur la protection de l'éducation en temps de conflit, qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil il y a quelques mois. Nous demandons à toutes les parties de protéger et de respecter le caractère civil des écoles et des établissements d'enseignement, conformément au droit international humanitaire. L'accès à l'éducation, même en période de conflit armé, est essentiel, y compris pour les enfants déplacés. Leur droit à l'éducation doit être défendu.

Tous les enfants ukrainiens sont touchés par cette guerre. Nombreux sont ceux qui sont déplacés par-delà les frontières ou à l'intérieur de l'Ukraine. Nous sommes particulièrement préoccupés par le grand nombre d'enfants qui sont séparés de leurs familles. Les enfants non accompagnés se trouvent dans une situation particulièrement vulnérable et sont exposés à la traite des êtres humains ainsi qu'à la violence et aux atteintes sexuelles. Il est indispensable de garantir l'accès aux services de protection de l'enfance, notamment à des services de santé mentale et de soutien psychosocial adaptés aux enfants.

La Norvège est alarmée par le sort des nombreux civils, y compris des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, qui sont toujours pris au piège dans la zone de combat. Tous les civils, y compris ceux qui se trouvent dans des établissements de soins, doivent avoir accès à l'aide humanitaire et jouir d'un passage sûr pour être évacués de leur plein gré vers un lieu sûr. Nous sommes consternés par les rapports faisant état d'évacuations involontaires, de déportations et de camps de « filtration ».

Nous sommes par ailleurs vivement préoccupés par les informations de plus en plus nombreuses qui font état de violences sexuelles liées aux conflits, y compris à l'égard des hommes et des garçons. Il est de la plus haute importance que toutes les personnes rescapées puissent jouir de leur santé sexuelle et reproductive et de leurs droits connexes. Les atrocités commises pendant la guerre doivent faire l'objet d'une enquête, et les responsables doivent être traduits en justice. Nous appuyons les enquêtes en cours et insistons sur l'importance de faire appel à l'expertise en matière de protection de l'enfance, de droits des enfants et de genre. Dans le cadre des efforts visant à collecter des informations et à établir les responsabilités, il est également important de défendre vigoureusement le droit à la liberté d'expression et au libre accès à l'information. Les journalistes doivent être protégés.

Je voudrais conclure en saluant les organisations humanitaires qui œuvrent chaque jour pour atténuer les conséquences humanitaires de la guerre, notamment les organisations locales de la société civile, qui accomplissent un travail formidable.

Toutefois, pour que la crise humanitaire prenne réellement fin, la guerre doit cesser. La Russie a choisi d'envahir l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. La Russie doit également mettre un terme à cette guerre et retirer immédiatement ses troupes d'Ukraine.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Msuya et M. Abdi de leurs exposés utiles et instructifs.

Au cours des 25 dernières années, le Conseil de sécurité n'a eu de cesse de souligner et de condamner les conséquences que les conflits ont sur les enfants, ainsi que de chercher à y remédier. Il faudra du temps au mécanisme de surveillance et de communication de l'information des Nations Unies pour déterminer toute l'ampleur des effets que l'invasion russe a eus sur les enfants, mais nous disposons déjà de preuves indiquant que la Russie s'est rendue coupable de quatre des six violations graves commises contre les enfants en temps de guerre énumérées par le Conseil de sécurité dans la résolution 1261 (1999).

Premièrement, des enfants ont été tués et mutilés. Selon les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 238 enfants ont été tués et 347 blessés, mais le bilan réel est probablement beaucoup plus lourd.

Deuxièmement, des écoles et des crèches sont prises pour cible sur l'ensemble du territoire ukrainien et, comme dans le cas du bombardement tragique du théâtre de Marioupol, les enfants qui s'y réfugient sont visés sans la moindre pitié.

Troisièmement, selon des allégations crédibles, les forces russes auraient commis des actes de violence sexuelle contre des enfants et, ainsi que l'ont indiqué d'autres orateurs, les déplacements massifs de population exposent les enfants à la traite des êtres humains et à l'exploitation sexuelle.

Quatrièmement, les informations signalant des déportations forcées continuent d'affluer, plus de 700 000 personnes, dont de nombreuses mères et enfants, ayant été envoyées en Russie. Nous courons désormais un risque bien réel de voir émerger une génération perdue et se poursuivre le cycle de violence causé par l'invasion de la Russie et la dévastation qu'elle a engendrée.

Pour y remédier, nous devons unir nos efforts.

Premièrement, nous exhortons tous les pays à approuver et à mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles de 2015, qui vise à protéger l'éducation dans les situations de conflit armé.

Deuxièmement, la communauté internationale doit veiller à ce que toutes les allégations crédibles de crimes perpétrés sur le territoire ukrainien fassent l'objet d'une enquête, y compris les graves violations commises à l'égard d'enfants, quelle que soit la partie mise en cause. Nous appuyons tous les efforts déployés pour nous permettre à tous de mieux appréhender la situation sur le terrain grâce à la collecte de preuves et de données, ainsi qu'au travail du mécanisme de surveillance et de communication de l'information.

Troisièmement, le Royaume-Uni est fier de continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'effort humanitaire en Ukraine, en acheminant des fournitures et une aide médicale vitales aux personnes qui en ont le plus besoin, y compris les enfants, mais l'aide humanitaire n'est pas une solution à la souffrance des enfants en Ukraine. Il n'y a que le retrait des troupes russes et la fin de la guerre de la Russie en Ukraine qui élimineront la cause de la souffrance.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous remercions les intervenants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de l'UNICEF de leurs exposés. Nous remercions également la France et le Mexique de leur initiative d'examiner l'incidence du conflit en Ukraine sur les enfants et l'éducation.

Les enfants d'Ukraine, comme d'ailleurs, doivent être protégés de la violence et ne doivent en aucun cas subir de violations du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme ou du droit international des réfugiés. Le Brésil est profondément préoccupé par les informations qui continuent de nous parvenir concernant des enfants tués ou blessés par des armes explosives, des mines et des restes explosifs de guerre.

Les deux parties au conflit doivent impérativement s'abstenir d'employer des armes explosives dans les zones densément peuplées, notamment à proximité des écoles ou universités ou le long de leurs voies d'accès. Les écoles et les installations médicales ne doivent jamais être utilisées à des fins militaires. Il est de la plus haute importance d'appliquer la résolution 2601 (2021), sur la protection de l'éducation, dont le Brésil s'est porté coauteur l'an dernier. La Déclaration sur la sécurité dans les écoles, à laquelle nous avons également souscrit, fournit aussi d'importantes orientations sur la question.

Le conflit impose de grandes épreuves aux enfants et à leurs parents. Il y a des parents ukrainiens qui, par désespoir, envoient, semble-t-il, leurs enfants à l'étranger en compagnie d'inconnus. Les autorités des pays voisins voient des enfants âgés d'à peine 4 ou 5 ans franchir les frontières seuls ou avec des gens qu'ils ne connaissent pratiquement pas. Pour eux, le regroupement familial est une urgence absolue.

Nous ne pouvons pas sous-estimer les répercussions de la guerre sur les enfants traumatisés. En outre, du fait de la perturbation du système scolaire dans tout le pays, leur parcours scolaire est interrompu et compromis, ce qui aura des conséquences durables sur leur épanouissement personnel. Plus le conflit persiste, plus les dégâts sur l'éducation des enfants se font évidents.

La cessation des attaques contre les infrastructures civiles est cruciale pour protéger les enfants des préjudices du conflit. La résolution 2573 (2021) contient des orientations fondamentales sur la protection des biens indispensables à la survie des civils.

Les enfants forcés de fuir leur foyer pour sauver leur vie sont particulièrement vulnérables. Le Brésil s'inquiète du nombre alarmant d'enfants déplacés et réfugiés. L'aide de la communauté internationale est plus nécessaire que jamais, en particulier pour les enfants non accompagnés ou séparés de leurs parents et du reste de leur famille.

Contraints de se réfugier à l'étranger ou de se déplacer dans leur pays, les enfants sont plus exposés à des crimes comme la violence et l'exploitation sexuelles. Leur intégrité physique et leur bien-être devraient être une priorité pour tous les États Membres.

Conformément à sa tradition de solidarité, le Brésil octroie des visas et des permis de séjour humanitaires aux Ukrainiens déplacés et aux apatrides touchés ou déplacés par le conflit armé en Ukraine. Une fois sur le territoire brésilien, ils ont pleinement accès à l'ensemble des services publics et des prestations sociales, sur un pied d'égalité avec les nationaux brésiliens. La société civile brésilienne s'est mobilisée d'elle-même pour apporter une assistance spécialisée supplémentaire en vue de faciliter l'intégration locale. Toujours à des fins humanitaires, le Brésil fait également don de purificateurs d'eau, de nourriture, de fournitures essentielles et d'articles médicaux.

Nous devons redoubler d'efforts pour mettre un terme au conflit et empêcher une génération perdue d'enfants ukrainiens traumatisés et sans accès à une éducation convenable. Il ne suffit peut-être pas de faire taire les armes et d'obtenir le retrait des troupes pour que la guerre finisse, mais cela pourrait être la première lueur d'espoir pour que les Ukrainiens reprennent le cours de leur vie dans la paix.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenants de ce matin, la Sous-Secrétaire générale Msuya et le Directeur général adjoint Abdi, de tout le travail qu'eux et leurs collègues accomplissent pour atténuer la souffrance infligée au peuple ukrainien par la guerre insensée et illégale de la Fédération de Russie.

Il est choquant de savoir que deux tiers des enfants d'Ukraine ont dû fuir de chez eux, beaucoup quittant parents et grands-parents, tous laissant derrière eux la vie qu'ils connaissaient. Ces enfants sont exposés aux risques effroyables de la violence, de la traite et de l'exploitation. C'est inadmissible. Nous apprenons que des enfants sont tués ou mutilés par des attaques aveugles. Nous apprenons aussi avec horreur que des violences sexuelles sont commises par des soldats russes, y compris contre des enfants. C'est répugnant. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter de telles violations du droit international, causant tant de souffrance et de traumatismes, que ce soit en Ukraine ou ailleurs dans le monde. Ces violations épouvantables doivent cesser et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes et le feront.

Alors que les infrastructures civiles continuent d'être démolies par les forces russes dans toute l'Ukraine, nous devons agir face à la destruction de centaines d'établissements scolaires, y compris des écoles maternelles. Les attaques contre les écoles, en violation du droit international, ont de profondes répercussions sur les enfants touchés. N'oublions pas que, comme il en va des meurtres, des mutilations et des violences sexuelles, les attaques contre les écoles et les hôpitaux sont des critères pour être inscrit sur la liste relative à la question des enfants et des conflits armés. Si le Conseil veut protéger les enfants en période de conflit armé et s'attaquer sérieusement à l'impunité, nous devons veiller à l'intégrité et à l'impartialité de la désignation pour ces motifs.

Le Conseil a reconnu le droit des enfants à l'éducation en temps de conflit lorsqu'il a adopté la résolution 2601 (2021) à l'unanimité, il y a quelques mois. Avons-nous vraiment la mémoire si courte ? Nous devons traduire nos paroles en actes. Collectivement, il nous faut agir pour remédier à l'interruption de l'éducation, en dispensant un enseignement dans des contextes d'urgence et en fournissant des services psychosociaux, un soutien en matière de santé mentale et des soins de santé. Il est clair que les capacités de protection de l'enfance en Ukraine ont besoin d'être renflouées d'urgence. Dans la mesure du possible, le Conseil devrait appuyer le déploiement d'observateurs et d'agents de protection de l'enfance des Nations Unies.

L'Irlande appelle le Secrétaire général et la Représentante spéciale Gamba de Potgieter à envisager d'ajouter l'Ukraine comme situation préoccupante dans le prochain rapport annuel sur les enfants et les conflits armés, afin de concourir plus avant au travail de surveillance extrêmement important qui est accompli par le personnel des Nations Unies. Des violations et atteintes graves sont commises contre les enfants dans l'est de l'Ukraine depuis 2014. À présent, avec l'augmentation alarmante des violations depuis la nouvelle invasion russe il y a deux mois, nous comptons vraiment que cela sera reflété dans les rapports à venir. Nous engageons également le Secrétaire général et la Représentante spéciale Gamba à tirer parti de tous les outils et mécanismes disponibles pour s'occuper de toutes violations liées aux enfants et au conflit armé en cours en Ukraine et veiller à l'application du principe de responsabilité.

Cette guerre prive les plus innocentes des victimes, des millions d'enfants ukrainiens, de leur enfance et de leur avenir. Déposséder les enfants de leur droit à l'éducation a des conséquences graves non seulement sur leur développement individuel mais aussi sur l'avenir de la société ukrainienne dans son ensemble.

Nous continuons d'être témoins des effets dévastateurs de l'emploi d'armes explosives dans des zones peuplées, y compris sur des écoles. Aujourd'hui et longtemps après le conflit, la contamination par les restes explosifs de guerre aura une incidence disproportionnée sur les enfants ukrainiens, entraînant des risques de décès ou de blessure et hypothéquant plus encore leur avenir. Par ailleurs, priver les enfants de la possibilité de recevoir des vaccins de routine les expose à des épidémies graves de maladies transmissibles, qui peuvent également avoir des conséquences débilantes à long terme.

Les évacuations de Marioupol négociées par le Secrétaire général et l'ONU montrent qu'il est possible d'agir dans l'intérêt de la population civile et que le système de notification humanitaire peut fonctionner. Nous devons poursuivre tous les efforts déployés pour aider le peuple ukrainien.

Les répercussions de la guerre, comme nous le savons, dépassent largement les frontières de l'Ukraine ; nous savons aussi qu'elles s'étendront au-delà de cette génération. Nous avons tous la responsabilité de soutenir le peuple ukrainien longtemps après la fin de cette guerre.

Nous avons demandé à maintes reprises, à cette table, que la guerre prenne fin, que la Fédération de Russie retire ses troupes et participe véritablement à un dialogue et à des négociations diplomatiques. Toutefois, tant que ce conflit armé perdure, la Russie doit s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire. Nous n'aurons de cesse de lancer cet appel ; nous devons assumer nos responsabilités. Les enfants ukrainiens ne méritent rien de moins de notre part.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya et le Directeur général adjoint Omar Abdi.

Le conflit en Ukraine inflige aux enfants des souffrances qui ne sont pas de leur âge. La protection des enfants est une obligation en vertu du droit international que les parties au conflit doivent respecter. La Chine renouvelle son appel à garantir la sécurité des enfants

et des infrastructures dont ils dépendent et à donner la priorité aux besoins des enfants dans les opérations d'évacuation et de secours humanitaire.

Nous nous félicitons de l'évacuation en toute sécurité des civils, y compris des enfants, pris au piège dans l'aciérie Azovstal à Marioupol, sous la coordination de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge, et espérons que la Russie et l'Ukraine continueront de renforcer leur coopération sur les questions humanitaires et de faire tout leur possible pour réduire les conséquences humanitaires du conflit.

L'attaque menée contre une école dans le village de Bilohorivka le 7 mai a entraîné de nombreuses pertes de vie. De telles attaques sont profondément regrettables. Les écoles ne doivent pas être prises pour cible ni utilisées à des fins militaires. Les circonstances entourant l'attaque et ses causes spécifiques doivent être vérifiées et établies. Toute accusation doit être basée sur des faits.

Le conflit, qui fait rage depuis plus de deux mois, a déraciné plus de la moitié des enfants ukrainiens. Des millions d'enfants se sont réfugiés dans les pays voisins. La Chine se félicite des abris, de l'aide humanitaire et du soutien psychologique fournis par l'Ukraine et les pays voisins, ainsi que par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et d'autres organismes humanitaires aux enfants en quête de refuge.

La Chine appelle la communauté internationale à continuer d'intensifier les efforts de secours, afin de garantir que chaque enfant dans le besoin reçoive une assistance efficace. Le risque de traite des êtres humains, d'exploitation et d'atteintes sexuelles auquel sont confrontés les enfants cherchant refuge, en particulier les enfants séparés ou non accompagnés, est inquiétant. La Chine appelle l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres organismes à renforcer la surveillance et à aider les pays concernés à prendre des mesures pour prévenir et éliminer les violations commises contre les enfants.

Il faut prendre au sérieux les avertissements de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) concernant l'interruption des campagnes de vaccination de routine des enfants et le risque croissant d'apparition d'épidémies de maladies telles que la rougeole. La Chine soutient l'OMS dans les efforts qu'elle déploie pour coopérer avec l'Ukraine et les pays concernés afin que les enfants puissent être vaccinés à temps.

L'éducation est une source d'espoir pour les enfants touchés par les conflits, et c'est aussi une question d'avenir pour l'Ukraine. La Chine appuie les efforts déployés par l'UNICEF pour aider le Gouvernement ukrainien à offrir des fournitures scolaires et des possibilités d'apprentissage aux enfants déplacés et encourage les pays d'accueil à intégrer les enfants réfugiés dans leur système éducatif afin que le droit des enfants à l'éducation ne soit pas compromis par le conflit.

Parvenir à la paix est la meilleure protection pour les enfants. Le dialogue et la négociation sont les moyens les plus réalistes et les plus concrets pour obtenir un cessez-le-feu et mettre un terme à la guerre. La communauté internationale doit encourager la Russie et l'Ukraine à reprendre la voie des négociations et à continuer de créer les conditions politiques nécessaires au rétablissement de la paix.

La Chine se félicite de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur l'Ukraine (S/PRST/2022/3) adoptée par le Conseil la semaine dernière, qui appelle au règlement pacifique des différends internationaux et appuie les efforts déployés par le Secrétaire général pour promouvoir la paix.

Les sanctions n'apporteront pas la paix. Au contraire, elles ne feront qu'accélérer les effets de contagion de la crise, provoquant des crises alimentaires, énergétiques et financières de grande ampleur partout dans le monde et faisant subir aux enfants du monde entier les conséquences amères des sanctions. Alors que les enfants vivant dans des situations de conflit en Afghanistan, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique, ainsi que dans la région du Sahel, subissent de plein fouet les conséquences humanitaires, la Chine appelle une fois de plus les parties à savoir raison garder et à faire preuve de retenue, à transcender les préjugés et les querelles, et à ne ménager aucun effort en vue d'un règlement rapide de la crise en Ukraine, afin que les enfants puissent bénéficier d'un avenir paisible.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour m'associer aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés utiles la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, et le Directeur général adjoint de l'UNICEF, M. Omar Abdi.

Comme nous l'ont dit les intervenants d'aujourd'hui, l'étendue des destructions dues à la guerre en Ukraine ne semble pas avoir atteint ses limites

et ses conséquences touchent les enfants de manière disproportionnée. Plus de la moitié des 7,5 millions d'enfants ukrainiens ont été déplacés en raison du conflit. De plus, selon des informations extrêmement inquiétantes, qui doivent faire l'objet d'une enquête, des centaines d'enfants auraient été tués et mutilés depuis le début du conflit.

La guerre est toujours un événement extrêmement traumatisant, en particulier pour les enfants. Ce conflit ne fait pas exception et il est absolument nécessaire que des services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé soient fournis de toute urgence et maintenus tout au long du conflit.

Nous ne connaissons que trop bien, dans notre propre région et au-delà, les effets des conflits sur les enfants et sur leur éducation, qu'il s'agisse des enfants syriens privés d'éducation depuis plus d'une décennie, des enfants palestiniens confrontés à des interruptions régulières de leur scolarité, des filles afghanes privées d'enseignement secondaire depuis août 2021, des enfants du Yémen, de la Libye, de la Corne de l'Afrique et du Sahel ou d'innombrables autres exemples partout dans le monde.

C'est une génération perdue d'enfants et de jeunes qui n'auront tout simplement plus jamais une véritable possibilité d'apprendre. Les enfants ukrainiens pourraient connaître le même sort tant que ce conflit armé persiste. C'est pourquoi nous demandons instamment, comme d'autres, que tous les efforts diplomatiques soient déployés pour y mettre fin. Nous devons impérativement redoubler de détermination pour garantir l'accès à l'éducation en Ukraine, où le conflit qui a déjà considérablement perturbé l'accès des enfants à l'éducation, vient s'ajouter aux bouleversements liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui ont eu une incidence négative sur la vie des enfants avant même que le conflit n'éclate.

Alors que la communauté internationale répond aux besoins humanitaires urgents en Ukraine, l'éducation doit être une priorité. L'éducation est aussi essentielle pour garantir que les générations futures possèdent les compétences nécessaires pour contribuer efficacement à leurs communautés. Nous devons penser à la période après le conflit autant qu'à celle pendant laquelle il fait rage. Comme l'a rappelé l'UNICEF, les enfants auront beaucoup plus de chances de se rétablir s'ils peuvent rapidement retourner à l'école et retrouver une certaine forme de normalité dans leur vie.

À la lumière de toutes ces réalités difficiles, je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, nous demeurons vivement préoccupés par les informations selon lesquelles les infrastructures civiles, notamment les établissements de santé et d'enseignement, continuent d'être détruites et endommagées. Le bombardement de l'école de Bilohorivka le week-end dernier est un exemple inquiétant. L'UNICEF a indiqué qu'au moins une école sur six qu'il appuie dans l'est de l'Ukraine a été endommagée depuis le début du conflit. Nous soulignons qu'il importe de protéger les établissements d'enseignement et de garantir un accès continu à l'éducation.

Deuxièmement, il est impératif de faciliter l'accès à l'éducation, en particulier pour les enfants réfugiés, pour promouvoir le développement des enfants et maintenir un semblant de stabilité dans leur vie. Nous félicitons les pays d'accueil voisins, ainsi que l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui facilitent la poursuite des services éducatifs, notamment en fournissant du matériel d'appui à l'enseignement en ligne, et en élargissant les plateformes éducatives numériques. Ces efforts sont précieux et doivent bénéficier de l'appui de la communauté internationale. Qui plus est, l'enseignement à distance peut atténuer certains effets perturbateurs du conflit, et nous constatons que 12 600 écoles assurant l'éducation de près de 4 millions d'élèves opèrent désormais à distance.

Troisièmement, la mise à disposition de services psychosociaux est essentielle pour garantir le bien-être des enfants durant et après la guerre. Les enfants ont été arrachés à leurs foyers et séparés des personnes qui s'occupaient d'eux. De nombreux enfants ont été témoins ou victimes de violences, y compris les violences sexuelles qui ont été signalées, et toutes les informations crédibles doivent faire l'objet d'enquêtes. Nous félicitons le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'UNICEF de leur appui à la fourniture de services psychosociaux aux enfants, et des efforts particuliers qu'ils déploient pour venir en aide aux enfants handicapés.

Enfin, nous appelons de nouveau toutes les parties à honorer leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Nous soulignons également que la protection des enfants et de tous les civils ne pourra être assurée que si les hostilités cessent dans toute l'Ukraine et si l'on trouve une solution diplomatique à ce conflit. Cela

est essentiel non seulement pour les enfants ukrainiens, mais également pour tous les enfants du monde qui vivent dans des situations de conflit armé depuis des années. Aucun de ces enfants ne doit être négligé par le Conseil de sécurité. Les répercussions de ce conflit, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de base, auront des effets encore plus marqués sur la santé et le développement des enfants.

Dans ce contexte, nous appelons les deux parties à maintenir leur engagement en faveur du dialogue, en dépit des difficultés, et nous prions la communauté internationale et le Conseil de sécurité d'appuyer les initiatives visant à mettre fin au conflit et à lancer un processus de paix. Nous nous félicitons des efforts entrepris par le Secrétaire général à cet égard, tout comme les informations communiquées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Conseil, selon lesquelles les efforts récents qui ont permis d'évacuer des centaines de civils à Marioupol sont une preuve de bonne volonté dans les deux camps et une base sur laquelle s'appuyer. Nous devons saisir cette occasion et redoubler d'efforts pour appuyer de telles initiatives.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des programmes, M. Omar Abdi, et à la Sous-Secrétaire générale, Mme Joyce Msuya, à la présente séance. Nous avons écouté attentivement leurs exposés.

Aujourd'hui, un certain nombre de représentants ont abordé des questions autres que les enfants et l'éducation, qui sont le sujet de la présente séance. Mais je m'abstiendrai de leur répondre. Je vais plutôt me concentrer sur les enfants et l'éducation.

Nous estimons que le sujet de la présente séance est particulièrement pertinent, car nous nous préoccupons non seulement du sort des enfants, mais également de leur éducation, qui est essentielle à leur développement personnel.

Depuis plus de huit ans en Ukraine, le régime de Kiev mène une guerre civile contre son propre peuple. Les plans que les autorités de Maidan avaient pour les enfants du Donbass sont devenus clairs après les propos tenus en 2014 par l'ancien Président ukrainien, Petro Poroshenko, au sujet des habitants du Donbass, des citoyens ukrainiens, des citoyens de son propre pays :

« Nous aurons du travail ; ils n'en auront pas... Nous allons fournir une assistance aux personnes – les enfants et les personnes âgées,

mais ils n'en bénéficieront pas. Nos enfants iront à l'école et à la crèche, mais les leurs seront assis dans des sous-sols... C'est ainsi que nous gagnerons la guerre ».

M. Poroshenko a tenu cette promesse, contrairement à beaucoup d'autres. Les autorités ukrainiennes ont en effet empêché les enfants du Donbass de sortir de leurs sous-sols par leurs bombardements. Des écoles, des hôpitaux, des terrains de jeux et des infrastructures essentielles ont été pris pour cible par l'armée ukrainienne. Néanmoins, pour des raisons politiques, nos collègues occidentaux ont préféré en faire abstraction.

Au cours des huit dernières années, une centaine d'enfants ont été tués dans le Donbass à la suite des bombardements des forces armées ukrainiennes. Les résidents du Donbass ont pour tradition de déposer des fleurs dans l'Allée des anges, un monument à la mémoire des enfants tués par l'armée ukrainienne, qui a pris les armes contre ses concitoyens. De nombreux prisonniers de guerre ukrainiens y sont également emmenés aujourd'hui à des fins éducatives, pour qu'ils comprennent qui ils ont réellement combattu toutes ces années.

Entre 2014 et 2022, plus de 200 établissements d'enseignement ont été endommagés rien que dans la République populaire de Lougansk, dont près de la moitié étaient des écoles et des crèches.

Ce printemps, des enfants sont de nouveau tués par des bombes ukrainiennes dans le Donbass. Le nombre d'orphelins dont les parents ont été tués par les bombardements de l'armée ukrainienne est également en augmentation. La Russie aide les habitants des Républiques populaires de Donetsk et Lougansk autant qu'elle le peut. Au début du mois de mai, plus de 215 000 enfants sans protection parentale étaient arrivés dans notre pays. Certains étaient accompagnés d'un tuteur ou d'un représentant légal. Environ 1 200 enfants venaient d'orphelinats des Républiques populaires de Donetsk et Lougansk. Nous collaborons étroitement avec les autorités des Républiques populaires de Donetsk et Lougansk pour faciliter l'adoption d'orphelins. Le système de tutelle temporaire est utilisé dans l'intérêt des enfants, en leur permettant d'être placés temporairement dans des familles russes.

Nous envoyons une aide humanitaire aux enfants du Donbass. En ce qui concerne les enfants réfugiés, nous nous organisons pour les scolariser, en ayant recours à

toutes les options : des écoles ordinaires, l'enseignement à domicile, des écoles inclusives et l'enseignement à distance.

Les forces armées russes font de leur mieux pour garantir la sécurité des enfants dans le contexte de l'opération militaire spéciale en Ukraine. Nous condamnons fermement les violations du droit international humanitaire, en particulier celles commises contre des enfants. Nous considérons comme inacceptables les attaques délibérées contre les enfants et d'autres catégories de personnes protégées ainsi que le recours aveugle ou excessif à la force et l'utilisation d'écoles à des fins militaires. Aujourd'hui, un certain nombre de nos collègues ont une fois de plus accusé l'armée russe de commettre des actes de violence, notamment des violences sexuelles, contre des enfants. Ces commentaires ont été faits en particulier par notre collègue britannique, ainsi que d'autres orateurs. Ces accusations sont absurdes. À cet égard, je voudrais me référer à une source d'information de premier plan. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision Belsat, la Commissaire du Président de l'Ukraine pour les droits de l'enfant, Darya Gerasymchuk, a dit ce qui suit : le Bureau de la Procureure générale de l'Ukraine n'a pas été en mesure de confirmer un seul de ces faits.

De nombreux établissements d'enseignement dans des villes touchées par des combats actifs servent de bastions à l'armée ukrainienne, ce qui occasionne des dégâts considérables. Nous avons l'impression que les normes du droit international humanitaire s'appliquent à tout le monde, sauf à Kiev. L'occupation d'écoles, de crèches et d'autres établissements réservés à l'éducation des enfants par les forces armées ukrainiennes est la règle plutôt que l'exception. Cette méthode de guerre inhumaine met en danger la vie des enfants, les prive de leur droit à l'éducation et détruit les structures d'enseignement de l'Ukraine.

La destruction délibérée de biens de caractère civil est une marque de fabrique de Kiev. Ce n'est pas de la propagande russe, comme certains ici se plaisent à le croire. Le 6 mai, nous avons organisé une réunion du Conseil de sécurité selon la formule Arria et nous avons donné la parole non seulement à des journalistes étrangers indépendants, mais également à des citoyens ordinaires des deux républiques. Ils n'ont pas caché leurs sentiments et ont décrit comment les membres du bataillon Azov, prétendument héroïque, avaient tué des civils devant leurs yeux, notamment dans des bus qui tentaient d'évacuer des enfants des zones de

guerre, mais également comment ils avaient chassé des familles de leurs appartements et des blessés des hôpitaux et comment ils avaient occupé des garderies et des écoles et y avaient installé leurs camps et entrepôts pour stocker des armes et des munitions. Il existe de nombreux témoignages de ce type, et nous les consignons soigneusement.

Les actions des autorités de Kiev ont également des répercussions négatives sur d'autres documents juridiques non contraignants relatifs à la protection des écoles et à l'éducation. Je pense notamment à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, un texte qui n'est pas juridiquement contraignant mais dont nos partenaires occidentaux n'ont de cesse de souligner l'importance. Et que voyons-nous ? L'Ukraine, qui, semble-t-il, s'est engagée publiquement à respecter cet instrument, n'en tient nullement compte. Ainsi, non seulement les agissements de l'Ukraine mettent en danger les enfants, que les forces armées ukrainiennes utilisent comme boucliers humains, mais ils affaiblissent également l'importance de cet instrument.

D'ailleurs, l'Ukraine n'hésite pas à prendre pour cible des écoles, et pas seulement sur son propre territoire et dans le Donbass. Ainsi, hier, une école du village de Solakha, situé dans la région de Belgorod en Fédération de Russie, a été bombardée.

Nous souhaitons également appeler l'attention du Conseil sur un autre fait important : les nationalistes ukrainiens, en particulier les combattants du tristement célèbre bataillon Azov, recrutent des enfants dans les forces armées ukrainiennes depuis de nombreuses années et leur inculquent la haine de tout ce qui est russe. À cette fin, dans plusieurs régions d'Ukraine, ils ont mis en place des camps où sont accueillis des enfants âgés de 7 à 18 ans. L'un de ces camps était le camp Pilgrim à Marioupol, où des enfants étaient formés pour devenir de futurs combattants. Un autre établissement similaire est l'organisation de la jeunesse ukrainienne Centuria, dont l'idéologie est basée sur le nationalisme radical ukrainien.

Avant même le début de l'opération militaire spéciale menée par la Russie en Ukraine, des informations sur la formation d'enfants ont été diffusées à plusieurs reprises, y compris à la télévision occidentale. En 2018, des journalistes d'Associated Press en Ukraine ont pu voir comment les jeunes du camp Azovets apprenaient à « détruire les sous-hommes ». Ce fut un choc culturel pour les journalistes des États-Unis.

Puisque notre discussion d'aujourd'hui porte sur l'éducation, je voudrais parler de la qualité de l'éducation en Ukraine, que les autorités de Kiev n'ont eu de cesse d'adapter à leur idéologie. Nous avons analysé plus de 300 manuels et livres scolaires du pays, ce qui a révélé des efforts ciblés et prolongés visant à créer une chaîne d'informations qui déforme l'histoire et la vérité historique. Je ne parle même pas du fait que des collaborateurs fascistes sont présentés aux enfants comme des héros. Je parle plutôt du fait que, dans l'éducation ukrainienne contemporaine, l'objectif est, dès le plus jeune âge, de dresser les jeunes Ukrainiens contre la Russie ; nous sommes présentés comme l'ennemi depuis longtemps maintenant. Dans les années qui ont suivi le coup d'État de Maïdan, le régime ukrainien a trouvé normal de mettre le système éducatif au service de cette fin, publiant des documents destinés aux écoliers qui leur apprennent à utiliser des armes à feu contre les « séparatistes » et les « occupants ».

L'ukrainisation totale de l'éducation et la réécriture des pages de l'histoire que les peuples russe et ukrainien partagent, voilà la mission du Ministère de l'éducation et des sciences en Ukraine. En 2016, cette autorité, « en tenant compte des événements historiques de ces dernières années », a créé 25 programmes éducatifs, les plus importantes modifications ayant été apportées aux programmes d'histoire et de géographie.

J'ai même apporté avec moi un manuel de géographie destiné aux élèves de huitième année et publié par Maslyak et Kapirulina. Qu'on le croie ou non, les ancêtres des Français, des Espagnols, des Portugais, des Turcs et même des Juifs venaient tous d'Ukraine. Je me tourne donc vers mon collègue français, M. de Rivière, pour lui demander s'il savait qu'il était en fait ukrainien. S'il ne me croit pas, il lui suffit de lire ce manuel. La logique implacable qui sous-tend cet argument est que, puisque les Français descendent des Gaulois, ils sont donc originaires de Galicie, qui se trouve aujourd'hui en Ukraine.

Selon les auteurs du manuel, les Ukrainiens et les Polonais ont des racines slaves, mais les Russes ont des racines finno-ougriennes. Les Bélarussiens ont également été dépouillés de leur identité slave et sont classés parmi les peuples baltes. Dans *L'Histoire de l'Ukraine*, destiné aux élèves de septième année et publié par Lyakh et Temirova, il est dit que le peuple ukrainien existe depuis 140 000 ans. Dans un livre d'histoire destiné aux élèves de neuvième année et publié par Turchenko et Moroko, on peut lire qu'à la fin du XVIII^e siècle, les

Ukrainiens étaient un des plus grands peuples d'Europe. À cet égard, il convient de mentionner que Galichanets, l'auteur du livre *La Nation ukrainienne*, est absolument convaincu que « la population d'Europe orientale est entrée dans le premier millénaire de la nouvelle ère sous le nom d'Ukrainiens », en dépit du fait que personne, comme nous le savons, n'appelait les habitants du territoire de l'Ukraine moderne des Ukrainiens.

Même dans l'œuvre de Taras Shevchenko, poète du milieu du XIX^e siècle qui est vénéré aussi bien en Ukraine qu'en Russie, le terme « Ukrainiens » est totalement absent. Les habitants de ces terres étaient appelés les Ruthènes, les Russes, ou dans certains cas extrêmes, les Petits Russes, mais je ne m'étendrai pas entrer sur ce sujet, si désagréable pour mon collègue ukrainien.

Les programmes et manuels scolaires ukrainiens regorgent d'exemples absurdes. Par exemple, il y a un historien ukrainien, Valeriy Bebik, et il n'est pas le seul, qui affirme que Constantinople était une colonie de Khersonesus, l'actuelle Sébastopol, et que l'ancêtre des Scythes était Héraclès, originaire de Crimée, dont les racines se trouvent sur l'île de Khortitsa sur le Dniepr. Il prétend également que la ville de Mena, dans la région de Tchernigov, a donné son nom au premier pharaon égyptien, Ménès, et selon ses calculs, « l'État ukrainien » lui-même existe depuis plus de 7 500 ans.

Gengis Khan, le célèbre commandant mongol des XII^e et XIII^e siècles, s'appelait en fait Bogdan, selon M. Bebik. À ceux qui en douteraient, l'auteur conseille de lire *L'Histoire secrète des Mongols*, où Gengis Khan est appelé Bogdo Khan. Il en ressort qu'il n'était pas du tout un Mongol, mais un véritable Ukrainien, d'autant plus qu'il a combattu sous le trident ukrainien et les bannières jaune et bleue du pays.

Bien entendu, la principale conclusion de M. Bebik est que l'Ukraine est le berceau de la civilisation mondiale. Même Jésus-Christ, selon les termes de M. Bebik, pourrait être originaire de Galicie. Ce n'est pas une blague. Je ne fais que citer ce qu'il a dit dans un entretien sur ce sujet.

Certains membres du Conseil se demandent peut-être pourquoi je consacre autant de temps à cette personne. Après tout, n'y a-t-il pas dans nos pays de nombreux fous qui promeuvent des théories marginales et très controversées sur l'histoire ? Bien sûr que oui, et il y en a aussi en Russie. Mais la différence, c'est que Valeriy Bebik n'est pas un fou ordinaire, mais un

fou vénéré. En 2015, lorsque Poroshenko a déclaré que le pays avait besoin de toute urgence d'un « Ministère spécial de l'information », en substance, un Ministère de la vérité, ou plutôt un Ministère du mensonge – on l'appellera comme on voudra –, l'homme nommé Président par intérim de la commission publique relevant de ce ministère était M. Valeriy Bebig, qui est devenu, tout simplement, l'historien en chef de l'Ukraine. En outre, il a été nommé à plusieurs reprises pour recevoir le Prix national ukrainien qui porte le nom de Taras Shevchenko, un prix décerné par l'État pour récompenser une personne qui a apporté une contribution notable au développement de la culture et de l'art. La décision de son attribution est prise par le Président lui-même pour une œuvre qui

« représente la plus haute réalisation spirituelle du peuple ukrainien et promeut la mémoire historique et l'identité de la nation ».

Il s'avère donc que Bebig n'était pas un marginal, mais en fait le père de l'historiographie ukrainienne moderne.

Nous espérons qu'à terme, les enfants ukrainiens pourront poursuivre leur éducation en suivant un programme normal et qu'ils ne seront plus exposés aux absurdités que les autorités ukrainiennes leur imposent actuellement.

M^{me} Koumy Missambo (Gabon) : Je remercie M^{me} Joyce Msuya et M. Omar Abdi de leurs exposés respectifs, et je remercie la France et le Mexique pour l'initiative de cette séance d'information sur la situation humanitaire en Ukraine axée sur la situation que vivent les enfants dans le contexte de la guerre.

La situation humanitaire en Ukraine empire au fil des combats. À ce jour, près de 14 millions de personnes ont été forcées de se déplacer depuis le début de la guerre en Ukraine. La moitié des réfugiés ou personnes déplacées sont des enfants. Que ces déplacements se fassent dans d'autres villes d'Ukraine, dans les pays voisins ou dans des contrées plus lointaines, ils demeurent une source de traumatisme et de détresse.

Les femmes et les enfants, qui font partie des plus grands contingents de civils qui fuient les zones de combats, sont aussi ceux qui paient le prix le plus élevé des conséquences de la guerre. Parmi les enfants qui ont quitté l'Ukraine depuis le 24 février dernier, un certain nombre sont des mineurs non accompagnés, ce qui augmente leur risque d'être sujets à toutes sortes d'abus, de trafic ou d'exploitation. Ces fragilités sont exacerbées par les difficultés quotidiennes inhérentes

aux pénuries d'eau, les difficultés d'accès aux soins et à l'énergie. Les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) concernant les enfants tués ou blessés durant les combats, en particulier dans les régions de l'est et de l'ouest de l'Ukraine, font froid dans le dos.

Nous appelons une fois de plus les belligérants au respect du droit international humanitaire. Les civils et en particulier les enfants, mais aussi les personnels humanitaires, ne devraient jamais être visés par des tirs. Nous demandons également aux parties de faciliter le déploiement de l'aide humanitaire partout où les populations en ont besoin, sans entrave et sans discrimination.

La situation des enfants nécessite la plus grande attention de la communauté internationale afin d'atténuer les conséquences de la guerre dans leur quotidien, notamment en matière de scolarisation, où il est important de permettre à ces derniers de poursuivre leur cursus scolaire.

Nous savons gré à l'UNICEF de l'inventivité dont elle a su faire preuve pour continuer de scolariser les enfants victimes de la guerre dans les pays d'accueil, en mettant notamment en place des classes provisoires et l'apprentissage à distance, ou en organisant des activités d'apprentissage, éducatives ou récréatives.

Je voudrais aussi féliciter de façon particulière tous les pays qui ont accueilli des réfugiés et qui ont mis en place les conditions permettant de scolariser, dans l'urgence, les enfants réfugiés venant d'Ukraine.

Nous saluons les actions de l'UNICEF, qui s'acquitte de son mandat envers les enfants en Ukraine, en direction des familles et des enfants, en vue aussi bien de pourvoir aux besoins d'hygiène et de soins de santé primaires ou spécialisés, y compris les soins psychosociaux et de santé mentale, que de renforcer la sécurité de ces derniers.

Nous sommes également reconnaissants à tous les organismes spécialisés des Nations Unies déployés sur le terrain des opérations, et encourageons leurs actions conjointes avec l'UNICEF pour limiter les traumatismes des enfants victimes de la guerre.

Nous avons pris note des statistiques du dernier rapport du HCR concernant les enfants enregistrés dans les centres dédiés, de la mise en place de points bleus destinés notamment à l'information des familles dans les lieux d'accueil, et de tous les mécanismes qui

sont en train de continuer d'être déployés dans le but de renforcer la protection des familles et des enfants. Il est primordial de limiter au maximum les possibilités pour les réseaux mafieux de profiter du désarroi de ces derniers.

À côté des actions de terrain qui visent à répondre à l'urgence humanitaire critique, les discussions doivent se poursuivre en parallèle, en vue d'une résolution politique de la situation, avec pour objectif de mettre fin à la guerre. C'est la plus grande action qui puisse être faite en faveur des enfants, pour qui nous nous réunissons aujourd'hui.

L'issue ne peut être trouvée que par le dialogue. C'est pourquoi mon pays appelle une fois de plus les parties à saisir toutes les opportunités pour renouer le dialogue. Nous appelons à un engagement ferme pour le retour de la paix et de la sécurité en Ukraine.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier l'intervenante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'intervenant de l'UNICEF de leurs observations sur la situation humanitaire en Ukraine, en particulier les conséquences du conflit sur les enfants et l'éducation. Nous avons pris bonne note des points qu'ils ont soulevés.

Les enfants représentent un tiers de l'humanité, le tiers le plus important, car ils sont notre avenir. Ils sont également les plus susceptibles de souffrir, en particulier dans les situations de conflit armé, et ont donc besoin d'une protection et de soins supplémentaires. Il ne fait pas de doute que le conflit en Ukraine a de graves répercussions sur les 7,5 millions d'enfants que compte le pays.

Certes, c'est au Gouvernement qu'incombe au premier chef la responsabilité de la protection des droits des enfants, y compris leur accès à l'éducation, mais la communauté internationale a l'obligation de faire tout son possible pour venir en aide aux enfants touchés par ce conflit. L'Inde est signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant et se félicite des efforts en cours, notamment ceux de l'UNICEF, pour atténuer la souffrance des enfants. Nous appuyons également les efforts déployés par l'UNICEF pour intensifier ses opérations.

Le conflit a également contraint plus de 5 millions de personnes à se réfugier dans les pays voisins, et 7,1 millions d'autres sont déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Les femmes et les enfants représentent la majorité de ces personnes. Nous saluons les efforts

déployés par les voisins qui accueillent des réfugiés en provenance d'Ukraine, en particulier pour le traitement digne et compatissant qu'ils réservent aux femmes et aux enfants. L'Inde, qui accueille elle-même des réfugiés depuis des siècles, sait à quel point il importe de les traiter sur un pied d'égalité et avec dignité et de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Cette situation a également de graves répercussions sur l'éducation des enfants. Elle a encore aggravé les problèmes liés à la pandémie auxquels les enfants se heurtaient déjà. Selon certaines informations, plus de 900 établissements d'enseignement et écoles ont été endommagés ou détruits en Ukraine. Les efforts déployés par le Gouvernement ukrainien pour protéger les écoles et autres lieux d'apprentissage, les élèves et les enseignants afin de garantir aux enfants une éducation ininterrompue doivent bénéficier de l'appui sans réserve de la communauté internationale.

N'oublions pas que cette situation touche également les étudiants étrangers, y compris des étudiants indiens. L'Inde a facilité le rapatriement en toute sécurité de 22 500 ressortissants indiens, dont la plupart étudiaient dans diverses universités ukrainiennes. Nous réfléchissons à des options pour limiter autant que possible les conséquences de cette situation sur la formation de nos étudiants. Nous remercions le Gouvernement ukrainien des aménagements accordés aux étudiants en médecine pour l'année universitaire en cours.

L'Inde envoie à l'Ukraine et à ses voisins des fournitures humanitaires, notamment des médicaments et d'autres articles de secours indispensables. Pas plus tard que la semaine dernière, une nouvelle tranche d'aide, sous la forme notamment de médicaments essentiels et de matériel médical, a été fournie à la partie ukrainienne. Nous appuyons les appels qui ont été lancés à garantir le passage en toute sécurité des fournitures humanitaires et médicales essentielles, notamment en créant des couloirs humanitaires. Nous espérons que la communauté internationale continuera de répondre positivement à l'évolution des besoins humanitaires.

Les problèmes de sécurité alimentaire causés par le conflit nous obligent à réagir et à dépasser les contraintes qui sont actuellement les nôtres. La sécurité énergétique est une source de préoccupation tout aussi grave, qui nécessite des efforts de coopération. Nous saluons les initiatives prises par le Secrétaire général, en particulier les conclusions de l'équipe spéciale du Groupe mondial d'intervention.

Bien que la communauté internationale ait l'obligation et la responsabilité de répondre positivement à l'évolution des besoins humanitaires, il est dans notre intérêt à tous de déployer des efforts constructifs, à l'ONU et en dehors, pour trouver une solution rapide à ce conflit. Depuis le début du conflit ukrainien, l'Inde prône la paix, le dialogue et la diplomatie. Nous estimons que l'on n'arrivera à rien en faisant couler le sang ou en sacrifiant des vies innocentes, en particulier celles de femmes et d'enfants.

Je rappelle une fois de plus l'importance des principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies relatifs à l'aide humanitaire d'urgence. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes concernant l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Ces mesures ne doivent pas être politisées.

Pour terminer, nous continuons à réaffirmer que l'ordre mondial est fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Je remercie M^{me} Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, et M. Abdi, Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des programmes, de leurs exposés très éclairants, qui donnent au Conseil de sécurité et à la communauté mondiale qui nous regarde l'occasion d'entendre parler des immenses souffrances engendrées par cette guerre inutile et cruelle, en particulier les souffrances que la Russie inflige aux enfants ukrainiens.

Leurs exposés soulignent ce que nous tous, toutes les personnes qui ne vivent pas en Russie, voyons sur nos écrans et dans les médias depuis deux mois et demi. Les enfants ukrainiens ont été déplacés, blessés, tués ou rendus orphelins. Sur les quelque 14 millions de personnes qui ont été contraintes de fuir leur foyer depuis que le conflit s'est intensifié, environ la moitié sont des enfants innocents, des enfants qui sont en droit d'avoir une chance de vivre, de grandir et de s'épanouir, mais qui, au lieu de cela, luttent chaque jour pour survivre dans des circonstances effroyables.

Le danger qui plane sur les enfants ne fait que croître. Un nombre croissant d'hôpitaux et d'écoles ont été détruits, comme nous l'apprenons. Durant les cinq premières semaines qui ont suivi l'invasion

du 24 février, 22 écoles en moyenne ont été attaquées chaque jour. Depuis le début de cette guerre, plus de 200 attaques contre des établissements de santé et des écoles ont été dénombrées. Comme d'autres membres l'ont évoqué, nous avons appris le week-end dernier qu'une bombe avait frappé une école dans la ville de Bilohorivka, dans l'est de l'Ukraine. Elle a tué pas moins de 60 personnes, dont de nombreux enfants. Et des informations fiables indiquent que lorsque les premiers secours intervenants sont arrivés à l'école pour porter assistance aux victimes du bombardement, les forces russes ont ouvert le feu sur eux.

Nous avons tous vu les images épouvantables et atroces des charniers. Certaines informations font état d'exécutions de masse et de cadavres portant des marques évidentes de torture, et nous entendons maintenant de plus en plus de récits terrifiants de violences sexuelles contre les femmes et les filles, ainsi que contre les garçons et contre les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queers.

Les États-Unis sont particulièrement préoccupés par la situation qui règne à Kherson, où les forces russes auraient chassé les responsables locaux pour installer une administration fantoche prorusse dépourvue de toute légitimité. Depuis quelques jours, ces mandataires illégitimes laissent de plus en plus entendre qu'ils vont demander que la Russie annexe Kherson. La Russie cherche clairement à absorber ces régions dans son giron. Pour les enfants de Kherson, cela aurait de graves conséquences. Par exemple, les écoles seraient forcées d'adopter le programme scolaire russe, dans le but d'effacer tous les signes d'identité ukrainienne à l'âge adulte ou toute culture ukrainienne.

En plus de craindre chaque jour pour leur vie et leur sécurité, les enfants sont exposés à des risques particuliers en raison du déplacement. Ils deviennent encore plus vulnérables à la traite des êtres humains et à d'autres formes d'exploitation ou de violence. Cela vaut d'autant plus pour les enfants non accompagnés ou qui ont été séparés de leurs parents ou des personnes qui s'occupaient d'eux.

Il semblerait que des Ukrainiens, dont beaucoup d'enfants, soient déportés vers la Russie et regroupés dans des camps de « filtration ». Dans le même temps, la Commissaire aux droits de l'enfant de la Russie, Maria Lvova-Belova, fait la promotion des efforts pour accélérer l'adoption d'enfants ukrainiens en Russie.

Les enfants sont exposés à des niveaux extrêmes de violence, de peur et d'angoisse. Cela peut avoir sur eux des effets psychologiques majeurs, qui auront des répercussions sur plusieurs générations. Sans prise en charge adaptée, le traumatisme associé à ces expériences risque d'avoir des conséquences graves et durables sur leur développement cognitif pour les années à venir.

Nombre de membres du Conseil de sécurité viennent d'appeler à la diplomatie pour régler cette crise. Nous sommes d'accord sur le fait que la diplomatie et le dialogue sont essentiels pour régler la crise, et la Russie devrait démontrer son engagement en faveur d'un règlement pacifique en faisant taire les armes et en retirant ses forces d'Ukraine. Nous appelons une fois encore la Russie à cesser sa guerre contre l'Ukraine et à respecter ses obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment celles qui consistent à prendre toutes les précautions possibles pour éviter et réduire au minimum les préjudices aux civils, y compris les enfants. De plus, il faudrait que toutes les parties au conflit facilitent d'urgence un accès sûr et sans entrave pour les travailleurs et les secours médicaux et humanitaires afin de garantir la fourniture de l'aide humanitaire nécessaire et de permettre le passage sûr des personnes qui cherchent à fuir, y compris les enfants.

Nous nous associons aux orateurs qui ont appelé le Secrétaire général et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés à ajouter l'Ukraine comme situation préoccupante dans le prochain rapport annuel sur les enfants et les conflits armés. Étant donné l'ampleur et la nature des violations et atteintes imputées à la Russie contre des enfants dans l'est de l'Ukraine, entre 2014 et 2021, et les preuves d'une multiplication alarmante des violations et atteintes commises par la Russie dans toute l'Ukraine depuis février 2022, la situation mérite de figurer dans le rapport.

Comme presque toutes les personnes assises autour de la table l'ont dit, la communauté internationale a l'obligation de protéger les enfants, qui sont les plus vulnérables d'entre nous. Les États Membres devraient s'employer collectivement à ce que les enfants innocents, quelles que soient les frontières qui les entourent, puissent vivre sans craindre l'imminence de la mort, d'un bombardement ou d'un traumatisme qui les suivra toute leur vie.

Jouons notre rôle. N'oublions pas les enfants d'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle à nouveau l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note présidentielle publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité de faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vois dans les représentants du régime de Poutine, qui occupent le siège permanent de l'Union soviétique, de possibles accusés dans un futur procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ils devraient considérer la présente séance comme une audience préliminaire.

Tout d'abord, je remercie la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya et le Directeur général adjoint de l'UNICEF Omar Abdi de leurs exposés.

Admiration et douleur, tels sont les sentiments de tous ceux qui regardent actuellement l'aciérie Azovstal de Marioupol. Les courageux défenseurs tiennent leur position sous un blocus total, sans aucun ravitaillement. Un jour de plus, une semaine de plus, un mois de plus. Chaque jour et chaque nuit, les occupants russes essaient de briser la résistance des Ukrainiens retranchés à Azovstal. Chaque jour et chaque nuit, ils larguent des bombes lourdes et s'en prennent aux bâtiments par des tirs d'artillerie lourde et au moyen de systèmes de lance-roquettes multiples. Les groupes d'assaut de l'infanterie russe attaquent sans arrêt.

Les défenseurs de Marioupol ont déjà réalisé l'impossible : ils ont arrêté pendant plus de trois mois le déferlement des troupes russes. On ne saurait surestimer leur contribution pour perturber les plans russes qui prévoyaient une guerre éclair. Pour cela, Marioupol a payé le prix fort, sachant que le nombre de morts parmi ses habitants durant cette période, environ 20 000, est deux fois plus élevé que le nombre de personnes qui y avaient été tuées par les nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est la raison pour laquelle les assaillants ne font preuve d'aucune retenue dans leurs tentatives d'écraser enfin la résistance. C'est la raison pour laquelle nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des défenseurs d'Azovstal s'ils devaient tomber aux mains des soldats russes. Même pendant l'évacuation des civils du site, le 7 mai, les forces russes ont continué

de pilonner les soldats ukrainiens, de telle sorte que trois militaires ukrainiens sont morts, et six ont été blessés, en violation de tous les arrangements conclus.

Beaucoup de personnes se trouvant sur le site d'Azovstal sont grièvement blessées et n'ont pas accès au traitement médical dont elles ont besoin d'urgence. Nous appelons donc à ce que l'opération d'évacuation se poursuive. Nous appelons le Conseil de sécurité et le Secrétaire général à faire encore davantage pour assurer l'évacuation des malades et des blessés de la zone d'Azovstal, conformément au droit international humanitaire. Il faut les amener en lieu sûr, quelque part où leur droit à la vie sera garanti. Les militaires présents à l'aciérie Azovstal ne doivent pas finir prisonniers des Russes.

Nous sommes également alarmés que la pratique répressive russe consistant à utiliser des camps de filtration pour les Ukrainiens qui fuient les zones dangereuses soit de plus en plus ancrée. Vu les conditions inhumaines et les mauvais traitements, le mot « filtration » peut uniquement être considéré comme un euphémisme pour parler de « concentration ». Il est scandaleux que la Russie applique ces pratiques de filtration aux civils qui ont été évacués d'Azovstal avec l'appui de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. Certains sont illégalement détenus.

Par exemple, durant l'évacuation du 9 mai, jour de la fête des mères, quelle ironie, les occupants russes ont séparé une fillette de 4 ans, Alice, de sa mère, membre du personnel médical. Seule l'enfant a été autorisée à quitter le territoire occupé, tandis que sa mère, d'après les informations dont nous disposons, aurait été emmenée dans un camp de filtration. Ces agissements des forces russes constituent une violation flagrante du droit d'une enfant à la vie et à la sécurité, garanti par la Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, les Conventions de Genève et la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous exigeons que la Russie relâche immédiatement et sans condition la mère de l'enfant et veille à ce que sa fille lui soit rendue. Nous demandons à l'UNICEF d'user de tous les moyens possibles pour protéger les droits de cette enfant et des autres enfants séparés de leurs parents par les Russes.

La déclaration de la présidence du Conseil de sécurité (voir S/PRST/2022/3) adoptée le 6 mai est un autre exemple. Immédiatement après s'être associée aux membres du Conseil de sécurité pour rappeler l'obligation qui incombe à tous les États Membres de

régler leurs différends par des moyens pacifiques, la Fédération de Russie a lancé des roquettes sur les régions ukrainiennes d'Odessa, de Mykolaïv, de Kharkiv et de Zaporijia. La Russie continue de répandre la terreur quotidiennement à coup de missiles, en visant principalement les infrastructures civiles. Depuis le 24 février, la Russie a tiré plus de 2 100 missiles sur les villes et villages ukrainiens. Dans toute l'Ukraine, les femmes et les enfants sont les groupes les plus vulnérables qui subissent la terreur que la Russie sème à coup de missiles.

Les troupes russes ont tué au moins 226 enfants et blessé 417 autres en Ukraine. Il ne fait aucun doute que les statistiques réelles sont bien plus élevées, car le territoire occupé est toujours une zone interdite pour tout mécanisme international crédible.

Chaque jour, l'invasion russe en Ukraine apporte son lot de nouvelles tragédies et de nouveaux crimes commis par la Russie. L'un des cas les plus récents s'est produit le 7 mai dans le village de Bilohorivka, dans la région de Louhansk, suite à une frappe aérienne russe sur une école locale, le seul bâtiment qui disposait d'un abri. Seuls 30 civils sur 90 ont pu être sauvés. L'école, autrefois pleine d'enfants joyeux, a été transformée par les pilotes russes en un autre charnier.

La nuit dernière, la Russie a effectué une frappe aérienne sur Novhorod-Siverskyi, détruisant une autre école. À ce jour, environ 130 établissements scolaires ont été entièrement détruits et plus de 1 500 ont été endommagés. Je réaffirme que les écoles ne doivent jamais être attaquées ou utilisées à des fins militaires. Prendre pour cible des civils et des biens de caractère civil, notamment des écoles, constitue une violation du droit international humanitaire.

En violation de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Russie continue d'enlever des enfants ukrainiens. Après avoir été transférés de force en Russie, ils sont adoptés illégalement par des citoyens russes sans aucun respect pour les procédures obligatoires prévues par la législation ukrainienne. Selon des sources officielles russes, au 7 mai, plus d'un million d'Ukrainiens avaient été transférés en Russie, dont 200 000 enfants. Environ 2 000 d'entre eux sont des orphelins ou des enfants sans protection parentale. On ne sait toujours rien des conditions de vie de ces enfants et de leur état de santé. Nous appelons l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge à exiger de la Russie qu'il autorise un accès immédiat et sans

entrave à ces enfants, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont été transférées des zones de conflit de l'Ukraine vers la Russie ou vers des territoires ukrainiens sous contrôle temporaire de la Russie. Nous demandons également au Secrétaire général d'avoir recours à tous les mécanismes établis par le Conseil pour surveiller et signaler les violations commises contre les enfants en période de conflit.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, au moins 3 000 personnes sont mortes en Ukraine pendant cette invasion parce qu'elles n'avaient pas accès aux traitements contre des maladies chroniques. Le Ministre ukrainien de la santé a indiqué qu'à ce jour, les troupes russes ont détruit ou endommagé environ 400 établissements de santé. Compte tenu des circonstances liées à la guerre, les patients atteints de cancer en Ukraine ne reçoivent plus de traitement. Il existe de sérieux problèmes d'accès à l'insuline et aux antibiotiques. S'agissant de l'accès aux services médicaux dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine, à l'est et au sud du pays, la situation ne peut être qualifiée que de catastrophique. Il y a une pénurie des médicaments les plus essentiels. Le Comité des droits des personnes handicapées estime que les attaques militaires de la Russie contre l'Ukraine mettent en danger la vie de 2,7 millions de personnes handicapées.

Nous saluons la création de la commission d'enquête sur les atrocités liées à la guerre de la Russie contre l'Ukraine. La résolution adoptée aujourd'hui à Genève donne mandat à la commission de mener une enquête spéciale sur les crimes de guerre commis par les envahisseurs russes dans les zones des régions de Kyïv, Tchernihiv, Kharkiv et Soumy. La liste comprend des exécutions arbitraires de plus de 1 000 civils, des actes généralisés de violence sexuelle, de torture et d'autres violations. L'Ukraine, en collaboration avec au moins 50 pays partenaires, veillera à ce que tous les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes.

Il est symbolique qu'une des roquettes russes tirées le 7 mai ait détruit le musée construit en l'honneur du philosophe ukrainien Hryhoriy Skovoroda. Dans sa doctrine, il faisait la promotion des idées humanistes. En effet, la Russie d'aujourd'hui est trop éloignée des valeurs de l'humanisme. La célébration belliqueuse du 9 mai en est une autre illustration. Chaque année, à la date du 8 mai, le monde entier honore, avec le slogan « Plus jamais ça », la mémoire des victimes du nazisme et des personnes qui y ont mis fin il y a 77 ans. La Russie a fait du 9 mai une pierre angulaire de sa propre idéologie,

qui est un mélange de propagande de guerre, de haine envers ses voisins, de militarisation et de mépris total des règles, normes et valeurs établies.

Nous remercions tous les États Membres et les autres qui se sont portés coauteurs de la déclaration conjointe faite à l'occasion du soixante-dix-septième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ils ont exprimé leur position ferme face aux tentatives cyniques de s'approprier et d'exploiter la mémoire de la victoire sur le nazisme et de l'utiliser pour justifier l'invasion à grande échelle de l'Ukraine.

Lorsqu'on écoute M. Poutine aujourd'hui, on a du mal à croire qu'il s'agit de la même personne qui a écrit, il y a neuf ans, dans un article d'opinion publié par le *New York Times* que « la loi reste la loi et nous devons la suivre, que cela nous plaise ou non » ; « selon le droit international en vigueur, la force n'est autorisée qu'en cas de légitime défense ou sur décision du Conseil de sécurité ». Il a ajouté que « tout le reste est inacceptable en vertu de la Charte des Nations Unies et constitue un acte d'agression ». Cet article d'opinion figure dans l'édition du 11 septembre 2013 et était intitulé « A Plea for Caution from Russia ».

Il y a neuf ans, le vocabulaire diplomatique de la Russie contenait encore le mot « prudence ». Selon l'article d'opinion de Poutine, les actions actuelles de la Russie contre l'Ukraine doivent être considérées comme un acte d'agression, car personne n'a attaqué la Russie et aucune décision n'a été adoptée par le Conseil de sécurité pour appuyer ses actions en Ukraine. Si la situation n'était pas si tragique, elle aurait été plus drôle et aurait semblé beaucoup plus truquée que les vidéos hypertruquées de Poutine diffusées sur le *Daily Show* de Trevor Noah. En fait, ces vidéos sont beaucoup plus proches de la réalité que les déclarations faites par l'envoyé de Poutine lorsqu'il prend la parole dans cette salle.

Peu de temps après cet article d'opinion de Poutine sur la suprématie du droit international, en mars 2014, l'ancien envoyé de Poutine, feu Vitaly Churkin, a fait un effort pour au moins sauver les apparences devant le Conseil de sécurité, en essayant de trouver une justification à l'invasion russe en Ukraine. Aujourd'hui, les normes de la diplomatie russe sont tombées bien bas et tous les masques eux aussi sont tombés. La Russie est la seule qui tire profit de l'inaction du Conseil sur la question de sa guerre contre l'Ukraine. Dans le même temps, je doute qu'il soit dans l'intérêt des 14 membres du Conseil de sécurité de tolérer la stratégie russe qui vise à saper la crédibilité du Conseil.

Je demande instamment au Conseil de sécurité de faire preuve de détermination pour préserver cet organe et son mandat face aux pratiques destructrices de la Russie. Je ne vais pas m'excuser de ne pas avoir écouté attentivement les absurdités prononcées par l'Ambassadeur russe, mais je dois annoncer la nouvelle à sa délégation : les preuves scientifiques suggèrent encore que tous les humains modernes descendent des populations africaines, homo sapiens. Ils se sont répandus à travers le monde à partir de l'Afrique il y a environ 60 000 ans, et je suis fier d'être l'un d'entre eux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je m'exprime au nom des pays baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie.

Je remercie les intervenants des mises à jour qu'ils nous ont fournies sur la situation humanitaire alarmante en Ukraine et le travail effectué au quotidien par l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour aider les personnes touchées par la brutale agression militaire russe.

Nous ne pouvons pas discuter de cette situation désastreuse sans préciser que c'est la Fédération de Russie qui, par choix, a commencé cette guerre et qui peut y mettre fin. C'est donc à la Fédération de Russie de mettre un terme à son agression et à la souffrance des enfants en Ukraine. L'agression russe s'est accompagnée de meurtres, de tortures et d'actes de terreur visant les civils, qui sont par ailleurs diabolisés et déshumanisés dans la propagande de guerre de la Russie. Que l'on ne s'y trompe pas : les enfants ont été, et continuent d'être, des cibles pour la Russie. L'expression « pour les enfants » inscrite en russe sur le flanc d'un missile russe qui a frappé la gare de Kramatorsk en était une manifestation cynique mais révélatrice.

Des enfants sont nés dans des abris pendant les bombardements, ont vécu des jours de bombardements aériens et de destruction, et sont montés dans des trains en laissant derrière eux leur maison et leur famille. L'ONU a recensé 238 enfants tués et plus de 300 blessés en Ukraine depuis le 24 février, ce qui, de son propre aveu, est une nette sous-estimation. Selon l'Organisation, des centaines d'écoles et d'établissements d'enseignement ont été détruits ou endommagés, y compris récemment à Bilohorivka, où plus de 60 personnes ont trouvé la mort après qu'une bombe russe a détruit une école. Les enfants souffrent dans les villes assiégées, comme Marioupol, sans accès à l'aide humanitaire.

En moins de trois mois, 14 millions de personnes, dont deux tiers des enfants ukrainiens, ont été contraintes de quitter leur foyer. La Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien affirme que plus de 121 000 enfants ont été déportés de force en Russie. Les déportations forcées, ainsi que les mesures prises par la Russie pour modifier la législation afin d'accélérer l'adoption d'enfants ukrainiens, en violation de la Convention relative aux droits de l'enfant, doivent être surveillées par l'ONU et les autres organisations pertinentes.

Les agissements de la Russie constituent des violations du droit international assimilables à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité, ainsi que des violations graves des droits des enfants en période de conflit. Cela inclut les meurtres et les mutilations, les attaques contre les écoles et les hôpitaux et les violences sexuelles. Les crimes de la Russie ont été documentés, et elle devra en répondre. Nous soulignons et appuyons le rôle de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et de la mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU à ce titre.

Nous demandons que soient pleinement mises en œuvre la résolution 1612 (2005), ainsi que les autres résolutions sur les enfants et les conflits armés, notamment la résolution 2601 (2021), sur la protection du droit à l'éducation. Nous rappelons que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, les a approuvées et doit s'y conformer. Nous soulignons l'importance d'enregistrer, de surveiller et de signaler au Conseil de sécurité les violations commises contre des enfants en Ukraine, y compris par l'entremise de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts inlassables déployés par l'UNICEF, d'autres organismes des Nations Unies et la société civile en Ukraine et au-delà pour protéger les enfants. Nous saluons les travaux de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge, qui coordonnent leurs efforts pour garantir l'évacuation en toute sécurité des civils, y compris des enfants, de Marioupol.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie continueront d'appuyer le travail de ces organisations et fourniront à l'Ukraine une aide humanitaire financière et en nature d'un montant total de plus de 46 millions d'euros. Nous avons accueilli les personnes fuyant la guerre en Ukraine et leur avons donné accès à nos systèmes d'éducation et

de santé, ainsi qu'à des possibilités d'apprentissage en ligne et à un soutien en matière de santé mentale pour les enfants en Ukraine et hors d'Ukraine.

Le Conseil de sécurité s'est solidement positionné en faveur de la protection des enfants en période de conflit. Il doit appeler la Russie avec fermeté et avec la plus grande clarté à mettre fin à son agression et aux horreurs qu'elle fait subir aux enfants en Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Pologne.

M^{me} Skoczek (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les États-Unis d'avoir organisé cette importante séance d'information qui se tient à point nommé et de nous avoir permis de mieux comprendre la situation des enfants en Ukraine à la suite de l'agression de la Russie. Je voudrais également remercier les excellents intervenants, M^{me} Joyce Msuya et M. Omar Abdi, de leurs observations et, surtout, du travail qu'ils accomplissent pour aider les plus jeunes victimes de l'agression russe.

Depuis le début de la guerre, à ce jour, plus de 3,3 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants, ont quitté l'Ukraine pour trouver refuge en Pologne. En tant qu'État et en tant que société, la Pologne s'efforce de répondre à leurs besoins. Veiller à ce que les enfants poursuivent leurs études est une de nos grandes priorités. Gardant à l'esprit que l'interruption du processus éducatif, ne serait-ce que pour une courte période, a des effets à long terme et peut empêcher les élèves de reprendre leurs études, nous sommes déterminés à garantir la continuité de l'éducation pour toutes celles et tous ceux qui sont touchés par la guerre. En fonction des préférences des parents, nous proposons un soutien en inscrivant les enfants dans des écoles polonaises ou en leur fournissant l'équipement nécessaire à l'enseignement à distance dans le cadre du système éducatif ukrainien. Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études dans des écoles polonaises, nous avons organisé des classes préparatoires qui les aideront à naviguer le système éducatif polonais et à surmonter la barrière de la langue.

Actuellement, près de 200 000 enfants réfugiés d'Ukraine sont scolarisés dans les écoles polonaises. Environ 20 % d'entre eux suivent des cours préparatoires, et 80 % d'entre eux suivent des cours réguliers avec des enfants polonais. Le Ministère de l'éducation a créé une plateforme en ligne qui propose gratuitement divers outils pédagogiques. En outre,

le Ministère a organisé des cours de langue spéciaux pour les enseignants ukrainiens aujourd'hui en Pologne. Des cours ont également été mis en place pour les enseignants polonais, y compris en langue ukrainienne, afin de leur permettre de communiquer plus facilement avec les enfants venant d'Ukraine et de mieux répondre à leurs besoins éducatifs.

Je voudrais également parler du projet qui mobilise le Centre polonais pour l'aide internationale en coordination avec l'organisation CARE. Dans le cadre du programme travail contre rémunération, les enseignants ukrainiens peuvent trouver un emploi dans les écoles et les crèches polonaises en tant qu'assistants pour les enfants réfugiés. Nous accordons aussi une attention particulière aux enfants handicapés. Les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux et leurs parents peuvent bénéficier d'une assistance psychologique et pédagogique dans les crèches et les écoles polonaises. Les étudiants qui faisaient des études supérieures en Ukraine avant le début de la guerre peuvent également poursuivre leurs études dans les universités polonaises. En outre, nous avons lancé plusieurs programmes proposant un appui institutionnel et financier aux universitaires ukrainiens afin de leur permettre de poursuivre leurs projets de recherche.

Les écoles dispensent un enseignement aux enfants, mais elles jouent un rôle bien plus important dans leur vie. En temps de guerre, les salles de classe peuvent et doivent donner aux enfants un sentiment de stabilité et leur offrir un environnement sûr pour apprendre et gérer leur traumatisme. Cependant, à travers l'Ukraine, des centaines d'écoles ont été détruites par les bombardements et les frappes aériennes russes. De nombreuses salles de classe sont tout simplement inutilisables après avoir été endommagées ou détruites. Même une fois la guerre terminée, il faudra encore beaucoup de temps pour reconstruire les écoles et les autres établissements d'enseignement.

Les attaques contre les zones civiles, y compris les infrastructures civiles, mettent en péril la vie et l'avenir des enfants. La Pologne condamne avec la plus grande fermeté les attaques contre les civils et les biens de caractère civil tels que les écoles, les hôpitaux et les orphelinats. Tous les auteurs de violations du droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, doivent en répondre.

Plus de 2 000 patients ukrainiens, dont près de la moitié sont des enfants, sont hospitalisés en Pologne. Un centre pédiatrique a été ouvert dans la ville de Lublin, à partir duquel les jeunes patients sont transférés vers des institutions dans tout le pays et à l'étranger.

Il convient de souligner que les enfants ukrainiens, comme tous les enfants du monde, souffraient déjà de problèmes de santé mentale dus à l'isolement qu'ils ont connu pendant près de deux ans en raison de la pandémie. Aujourd'hui, après avoir quitté le confort de leur foyer, sans parler de leurs familles et amis qui sont restés en Ukraine pour combattre, tous les progrès vers la normalité d'avant la pandémie ont été cruellement interrompus. La Pologne offre aux réfugiés ukrainiens des services psychiatriques et psychologiques et d'autres services sociaux de santé mentale. Cependant, leurs besoins augmentent de jour en jour.

La Pologne fait du mieux qu'elle peut pour aider les enfants ukrainiens à traverser cette période troublée et terrifiante. En leur offrant la sécurité au sein de nos familles et de nos foyers, ainsi qu'un semblant de vie normale, avec ses devoirs et ses joies, en Pologne, nous espérons pouvoir au moins sauver une partie de leurs rêves et de leur enfance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Mlynár (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants d'aujourd'hui, à savoir M^{me} Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, et M. Abdi, le Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des programmes, de leurs exposés, qui ont une fois de plus mis en lumière les conséquences dévastatrices de la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, en se concentrant cette fois-ci sur la question des enfants et de leur droit à l'éducation. Nous avons écouté attentivement les informations actualisées qu'ils ont partagées avec nous, ce dont nous les remercions, et nous tiendrons certainement compte de toutes ces compléments d'information dans nos futurs travaux et activités.

Comme l'a déclaré le Conseiller régional de l'UNICEF pour la protection de l'enfance en Europe et en Asie centrale le 6 mai dernier à l'occasion d'une conférence de presse, les hôpitaux, les crèches et les écoles continuent, hélas, d'être touchés par des frappes aériennes. La Slovaquie condamne catégoriquement ces attaques, notamment la dernière attaque en date

perpétrée à Bilohorivka, dans la région de Louhansk. Cette attaque, comme toutes les autres attaques contre des civils et des infrastructures civiles, constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et doit faire l'objet d'une enquête approfondie. La justice doit être rendue. Par ailleurs, nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire que cette attaque nous rappelle une fois de plus que dans une guerre, ce sont les civils, et les enfants en particulier, qui paient le prix le plus élevé.

La Slovaquie suit également très attentivement l'évolution de la situation en sa qualité actuelle de Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'UNICEF et en tant que pays voisin et directement touché. Selon les informations les plus récentes, notamment celles de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au 11 mai, plus de 230 enfants avaient déjà perdu la vie et plus de 340 enfants avaient été blessés. Environ deux tiers des enfants ukrainiens ont été contraints de fuir leurs foyers et tous ont été touchés de manière négative. Cela aura des conséquences terribles et dévastatrices sur l'avenir de cette génération, ce que nous devons également garder à l'esprit.

Au lieu de profiter de leur enfance, des millions d'enfants ukrainiens sont témoins des horreurs de la guerre alors qu'ils n'en sont pas le moins du monde responsables. Les enfants sont séparés de leur famille et de leurs amis et sont directement exposés aux sirènes hurlantes, aux bombes qui explosent et à la violence physique et, hélas, même sexuelle, ce qui leur cause un préjudice physique et un énorme traumatisme psychologique. Il leur faudra des mois, voire des années, pour s'en remettre, s'ils y parviennent un jour.

Les enfants ukrainiens sont privés de leur droit fondamental d'accéder à une éducation de qualité et en toute sécurité, ce qui, dans de nombreux cas, a incité leurs mères à assumer la responsabilité principale de la scolarisation à domicile. C'est là une des « réalisations » de la prétendue opération militaire spéciale menée par la Russie : une crise de l'enfance d'une ampleur sans précédent. C'est le cœur lourd que pour être précis, je dois l'appeler ainsi. Il s'agit d'un des déplacements massifs d'enfants les plus rapides depuis la Seconde Guerre mondiale, causé par l'agression injustifiée, non provoquée et insensée de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Brièvement, je voudrais ajouter que la Slovaquie a déjà accueilli plus de 136 000 enfants, dont, jusqu'à présent, plus de 30 000 se sont vu accorder une protection temporaire. Les enfants qui fuient l'Ukraine bénéficient d'une prise en charge et d'un soutien aussi complets que possible, notamment une assistance psychosociale et des soins médicaux, et nous les aidons à se mettre en relation avec leurs proches et leur famille ou à les retrouver.

Nous avons pu inscrire quelque 10 000 enfants âgés de 3 à 17 ans dans les écoles slovaques, et nous mettons tout en oeuvre pour augmenter ce nombre afin d'offrir à tous les enfants réfugiés séjournant en Slovaquie une éducation digne de ce nom. Je suis ravi que la Première Dame des États-Unis ait pu constater elle-même ces efforts il y a quelques jours. Elle a rencontré des enseignants et des mères, à l'occasion de la fête des mères, pour leur exprimer son soutien et sa solidarité, et elles ont pu échanger leurs impressions sur divers aspects pratiques de la vie. Les enfants réfugiés inscrits dans les écoles slovaques ont également droit à une subvention alimentaire.

Avec nos partenaires de l'UNICEF et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous avons convenu d'élaborer un plan commun de

renforcement des capacités en matière de protection de l'enfance à l'intention des partenaires d'exécution et des autres acteurs de la protection, de l'inclusion et de l'éducation des enfants.

La Slovaquie reste solidaire de l'Ukraine. En tant qu'ami proche et bon voisin, nous continuerons à faire tout notre possible pour contribuer à atténuer les souffrances de la population. Nous nous félicitons de l'action menée par les organisations et les institutions internationales pour améliorer la situation humanitaire, et il m'est également agréable d'ajouter que le Premier Ministre slovaque, M. Eduard Heger, a récemment annoncé une contribution financière supplémentaire qui prévoit, entre autres, de consacrer 130 000 euros exclusivement au programme et au projet de l'UNICEF.

Pour terminer, la Slovaquie appelle une nouvelle fois la Fédération de Russie à cesser immédiatement les hostilités contre l'Ukraine et à retirer sans condition toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions mettre fin aux souffrances de nos enfants.

La séance est levée à 12 h 30.